

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE: 30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER: 49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 04 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

14 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 65 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., (ASSA) agence de publicité, Genève - Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le Conseil d'Etat propose une importante réduction des impôts cantonaux

Dès l'année prochaine, les contribuables pourraient déduire 1000 fr. de leur revenu total et 10.000 fr. de leur fortune. Les recettes de l'Etat diminueraient ainsi de 3 millions 135 mille francs.

La campagne que nous menons depuis 1950 en faveur d'une révision de la loi fiscale neuchâteloise obtient enfin un résultat appréciable. Le Conseil d'Etat vient en effet, à la demande expresse du Grand Conseil, de publier ses nouvelles propositions qui vont bien au-delà de la «réformette» acceptée le 15 février dernier. Du même coup, le projet gouvernemental justifie nos efforts et ceux de tous les partisans d'une baisse des impôts, et confirme sur plusieurs points essentiels nos conclusions.

Le Conseil d'Etat, après avoir étudié les différentes propositions qui lui étaient soumises, s'est finalement arrêté à la solution consistant à déclarer franche d'impôt une certaine partie du revenu ou de la fortune déclarée. Il propose au Grand Conseil de permettre à l'avenir aux contribuables de déduire de leur revenu total une somme de 1000 fr., et de leur fortune totale une somme de 10.000 fr.

Ce système présente d'abord l'avantage de réaliser une réduction d'autant plus faible que le revenu ou la fortune sont importants. «En d'autres termes, note le rapport, les contribuables dont le revenu oscille entre 3000 fr. et 20.000 fr. et dont la fortune est égale ou inférieure à 200.000 fr., seront ceux pour lesquels la réduction stipulée sera la plus sensible, sans que pour autant les autres catégories de contribuables soient abandonnées à leur sort».

On se réjouira de constater que les principaux bénéficiaires du projet du Conseil d'Etat sont les petits rentiers et les salariés de condition modeste ou moyenne, c'est-à-dire les principales victimes de la hausse de l'indice du coût de la vie, de la réduction du taux de l'intérêt et de la progression fiscale.

Certes, le système préconisé par le Conseil d'Etat a pour conséquence d'augmenter encore le nombre des contribuables dont on n'exige que le paiement d'un impôt personnel et d'accroître la progressivité des échelles d'impôt. Il y a là une lacune, mais qui pourra sans doute être comblée par la suite. L'essentiel, pour le moment, est qu'une diminution des impôts soit réalisée, et qu'en bénéficient tous les contribuables, quels que soient leur situation de fortune, le montant de leurs ressources ou leurs charges de famille.

Cependant, il faut souligner que le Conseil d'Etat a renoncé à diminuer également le montant des contributions publiques dues par les sociétés de capitaux. Les études auxquelles il s'est livré ont révélé, en effet, que «le moindre allègement apporté au système des taxes d'imposition prévus pour les sociétés anonymes, provoquerait une moins-value considérable des rentrées fiscales». Par exemple, si le législateur avait décidé de considérer

Impôt direct sur la fortune	470,000 fr.
Impôt direct sur le revenu	2,280,000 fr.
Contributions aux charges sociales sur la fortune	66,000 fr.
Contributions aux charges sociales sur le revenu	319,000 fr.

Le gouvernement estime aujourd'hui que les finances de l'Etat peuvent supporter une telle moins-value. Mais il note qu'il serait «extrêmement dangereux, en revanche, d'accorder à l'ensemble des contribuables ou à certaines catégories d'entre eux une réduction d'impôt plus forte.

«Les dépenses auxquelles l'Etat doit faire face sont, en effet, considérables, et, pour la plupart, quasi incompressibles. Le montant de la dette représente, en particulier, une charge très lourde, qu'il serait souhaitable de réduire, dans la mesure du possible, pendant les années de haute conjoncture dont nous bénéficions présentement. (...) Il convient enfin que notre loi continue à l'avenir de permettre à l'Etat de mettre en réserve, en temps de prospérité, des sommes suffisantes pour faire face aux dépenses considérables des années de dépression économique».

Comme l'impôt communal est en principe calculé sur les mêmes bases que l'impôt direct cantonal, il résultera des propositions du Conseil d'Etat une diminution des impôts communaux. Le gouvernement remarque que la plupart des communes pourront la supporter. Mais d'autres qui verraient l'équilibre de leurs comptes gravement compromis, se trouveraient sans doute contraintes de décréter une augmentation de leurs taxes d'imposition pour compenser la moins-value. Comme la loi actuelle fixe un maximum pour les taxes communales, cette solution pourrait présenter parfois des inconvénients.

Dans ces conditions, le Conseil d'Etat propose d'introduire dans la loi une clause permettant aux communes de renoncer totalement ou partiellement à l'application sur leur territoire de l'exonération fiscale de 1000 fr. de revenu et de 10.000 fr. de fortune. La décision appartiendra dans chaque cas au Conseil général ou à l'assemblée des électeurs.

«Pour les rentiers dont la fortune ne dépasse pas 200.000 fr., les diminutions varieront entre 9,96 % et 94,31 %.

C'est vraiment une bonne nouvelle.

Jean HOSTETTLER.

Voir en dernière page deux tableaux explicatifs tirés du rapport du Conseil d'Etat.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 4

Les concours de bétail

PAGE 5

Billet chaud-fonnier

UN NEUCHATELOIS AU CONGRÈS DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Récit de chez nous

Lever de rideau à Genève

Les quatre ministres des affaires étrangères se sont mis d'accord sur l'ordre du jour. Dispute de procédure entre MM. Pinay et Molotov.

GENÈVE, 27. — La première réunion de la conférence des ministres des affaires étrangères s'est ouverte, jeudi à 15 heures. Une foule clairsemée était massée place des Nations pour assister au passage des automobiles.

En revanche, journalistes, radioreporters, cinéastes et photographes étaient fort nombreux. Le premier ministre d'Etat qui arriva fut M. Antoine Pinay, suivi peu après de M. Harold MacMillan, chef du Foreign Office. A 15 h. 45, M. Foster Dulles, mitraillé par les photographes, descendait d'une grande limousine noire que suivait une auto blindée arborant le fanion soviétique et de laquelle on vit sortir M. Gromyko puis M. Molotov. Le chef de la diplomatie soviétique répondant aux invites des photographes, s'arrêta un instant devant les objectifs braqués sur lui et après avoir salué du geste les journalistes, il pénétra à son tour dans le Palais des Nations.

Les hommes d'Etat ont été reçus dans le hall de l'édifice par M. Erofeyev, secrétaire général de la conférence, et ses collègues des trois autres pays, puis par M. Adrien Peit, directeur de l'Office européen des Nations Unies, qui souhaita la bienvenue, au nom du secrétaire général de l'O.N.U., et formula des vœux pour le succès de la conférence de Genève.

Auparavant, les photographes et cinéastes avaient pu pénétrer durant une dizaine de minutes dans la salle des Conseils pour photographier les hommes d'Etat, sur quoi les délibérations ont commencé sous la présidence de M. Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères de France.

(Lire la suite en 13^e page)



Premier à débarquer à Genève, M. Molotov fait devant les micros sa déclaration préliminaire.

A l'affût autour de la conférence

De notre correspondant de Genève: La Maison de la presse a retrouvé ses mille rumeurs du mois de juillet. On a glané ce propos dans ce qui s'est dit, mercredi, à la première conférence de presse soviétique, où dans l'énumération qui avait été faite des membres de l'imposante délégation de

P.U.R.S.S., on avait bien remarqué qu'il se trouvait plusieurs femmes: — Est-ce là aussi un signe de l'esprit de Genève? demanda un journaliste qui voulait être malicieux. A quoi le porte-parole soviétique, M. Ilitchev, répondit imperturbablement: — C'est un signe de l'égalité des droits des femmes.

Les Soviétiques, même à Genève, ne perdent pas le nord. Aurait-ils songé, par hasard, à apporter de l'eau au moulin de nos modernes suffragettes, qui se sont démenées de nouveau à l'occasion des élections fédérales? Elles ont été même les premières à afficher sur les murs de la ville de vastes pancartes où elles réclamaient également l'égalité des droits pour la femme!

La conférence n'était pas ouverte que déjà, tout en flânant dans les couloirs, les journalistes se préoccupaient de la grave question de savoir comment les quatre nouveaux Grands de l'Europe, qu'un plaisantin parmi eux a baptisés plus modestement de «Petits-Grands», allaient passer le week-end tout proche. Il est vrai que comme le secrétaire d'Etat américain a annoncé et orbi qu'il passerait le deuxième week-end de la conférence à Vienne, puis en compagnie du maréchal Tito, à Brioni, le 6 novembre — affaire, ce qu'il n'a pas dit, de planter diplomatiquement de nouveaux jalons — on se demandait bien légitimement si son exemple n'allait pas être suivi par d'autres de ses collègues.

Ne peut-on pas songer, en effet, en temps de week-end, à aller à la pêche, qui, pour des diplomates, n'est pas toujours celle du poisson!

Ed. B.

(Lire la suite en 13^e page)

«Leurs mécomptes successifs, le sentiment du peu de chances qu'ils leur sont offertes d'arriver» ou, plus simplement, de se faire lire, finiront-ils par décourager tant d'obscur gratte-papier, dont l'illusion et la foi en leur génie soutiennent seules les efforts? Cela est peu probable, hélas! Ecrire est devenu plus facile même que peindre puisque nous vivons en un temps où l'on méprise le style autant que la grammaire. Et, sans se poser en prophète de malheur, on peut affirmer que cette ère est encore loin de son déclin.

«L'INGÉNU VOUS PARLE... STATISTIQUES»

Quelle science admirable que la statistique! Elle nous enseigne combien de boxeurs, en moyenne, se font casser le nez chaque année, si les fumeurs de pipe sont, dans le monde, en régression sur les fervents de la cigarette et le nombre de cas où les divorces répétés des stars de cinéma ont contribué à leur popularité.

Tous ces renseignements sont, cela va sans dire, d'une haute valeur éducative et civilisatrice; leur principal intérêt, néanmoins, est de faire vivre pas mal de ronds-de-cuir qui, dans des bureaux ad hoc, colligent des fiches ou tapotent à longueur de journée le clavier de machines à calculer.

La statistique s'occupe aussi, naturellement, de la littérature. Au moment où les candidats aux grands prix annuels décernés par des jurys d'hommes et de femmes de lettres s'alignent au garde à vous, il est intéressant d'apprendre que bon an, mal an, on écrit en France 70.000 romans, dont 60.000 n'ont aucune valeur; que là-dessus 40.000 sont soumis à des éditeurs; que 1500 sont retenus, dont mille à peine seront publiés. Encore sur ce nombre n'y en a-t-il que deux à trois cents dont la vente couvre les frais d'édition, une cinquantaine dont le rapport paie à peu près (en comptant l'heure de travail au prix le plus bas) le labeur de l'auteur et trois ou quatre qui deviennent véritablement des succès de librairie.

Faut-il s'affliger de cet effroyable déchet? Consolons-nous: sur 70.000 œufs pondus par la femelle de l'esturgeon, il n'en est pas beaucoup plus qui prennent la taille et la forme d'un poisson. Cela est heureux d'ailleurs, sinon que deviendrait l'industrie du caviar, un des seuls moyens d'expression entre l'Orient et l'Occident qui ait pu braver le rideau de fer?

Disons encore que, sur les 70.000 romans écrits chaque année en France, la grande majorité ont des femmes pour auteurs. Parmi les hommes qui écrivent, on trouve d'abord des fonctionnaires, professeurs ou instituteurs pour la plupart. Ensuite viennent les médecins, les avocats et les hommes politiques. Les ouvriers et les paysans neiraient peu de papier, mais on a vu récemment un chauffeur de taxi parvenir à une grande notoriété, grâce à la truculence fortement argotique de son style, au dur réalisme de son intrigue et surtout au goût prononcé du public d'aujourd'hui pour les ouvrages de la «Série noire».

«L'INGÉNU.»

Le procès extravagant de la joyeuse prison de Pont-l'Evêque s'est ouvert devant les assises du Calvados

Les jurés ont dû froncer le sourcil pour s'empêcher de rire.

CAEN. — Le procès de la «joyeuse prison» de Pont-l'Evêque s'est ouvert mercredi après-midi, devant la Cour.

Après lecture des condamnations déjà encourues par les huit accusés, le président du tribunal entame l'interrogatoire des prévenus, dont la plupart ne manquent pas d'astuce et qui, à la grande joie de l'assistance, font des réponses dignes d'une farce de Courteline.

Ainsi, Maurice Teumer qui était à la prison quelque chose comme «le premier détenu-gardienn-chef», avait libéré plusieurs codétenus en falsifiant des pièces d'administration. Il s'en excuse en disant que «l'un était affecté par la mort de son beau-fils, que l'autre «s'emuyait en prison». Comme il lui était très bien la signature du «vrai» gardien-chef, celui-ci lui avait demandé de continuer... car il avait beaucoup de courrier en retard.

Un comble!

Quant à Dufresnes «libéré» par Teumer, il avait accepté d'aller travailler pour le gendarmier de Pont-l'Evêque, réparant notamment une sonnette d'alarme. Par la suite, il avait monté une agence de police privée.

René Grainville est le personnage central de ce vaudeville judiciaire. Il se dépeint comme un «philanthrope» et un «juriste» et déclare qu'il désirait rendre service aux autres détenus en leur accordant des remises de peine. «J'appliquais les articles du code, dit-il, et le gardien-chef me laissait carte blanche». Grainville en était arrivé à correspondre avec le procureur général. Il a rapporté sur les meurs légères de la prison des précisions ahurissantes.

(Lire la suite en 13^e page)

M. Mendès-France conduit l'attaque contre le cabinet Edgar Faure

Les pronostics demeurent réservés sur le vote de confiance qui aura lieu aujourd'hui.

Notre correspondant de Paris nous téléphone: Deux fois mis en minorité dans le scrutin de procédure, d'abord par 303 voix contre 275 (priorité à l'ordre du jour de confiance radical), ensuite par 289 voix contre 286 (priorité à l'ordre du jour de défiance socialiste), M. Edgar Faure s'est vu contraint l'autre nuit de poser la question de confiance dans les formes constitutionnelles.

L'échec infligé au président du conseil est dû à deux causes très différentes. La première est la dislocation de la majorité d'investiture. L'opération a été menée sans ménagement et depuis 24 heures, l'opposition socialiste s'est renforcée de deux recrues de choix: M. Mendès-France qui a entraîné avec lui neuf députés radicaux; M. Mitterrand qui a fait voter contre le cabinet huit de ses collègues de l'U.D.S.R.

La guerre est déclarée

La guerre est désormais déclarée entre l'actuel et l'ancien président du conseil et tout comme M. René Mayer fut à l'origine de la chute de M. Mendès-France, c'est aujourd'hui M. Mendès-France qui, ouvertement, a pris la tête de l'offensive contre M. Faure.

La seconde raison qui a motivé la défaite tactique du président du conseil est d'ordre psychologique. Elle a son origine dans le réflexe d'auto-défense de l'assemblée qui, plus que jamais, apparaît peu convaincue de la nécessité de mettre fin prématurément à son mandat. Si cette hypothèse n'avait pas pesé sur le débat de politique générale, le chef du gouvernement aurait, sans doute, pu faire ratifier



Le général Lopez, président du Portugal, et sa femme, sont en visite officielle à Londres, où ils ont été reçus par la reine Elisabeth, le duc d'Edimbourg, la reine mère et la princesse Margaret.

sa gestion économique, sociale et financière sans grand peine, et à plus forte raison, éviter le camouflage gratuit du blâme implicite que les socialistes lui ont administré.

La partie est loin d'être perdue

Ceci étant, la partie est loin d'être perdue et M. Faure peut fort bien obtenir aujourd'hui ce qui lui a été refusé dans la nuit de mercredi. Trois facteurs, en effet, peuvent l'aider à remonter la pente. Le premier est le souci de ne pas toupiller la conférence de Genève; le second est la crainte panique qu'inspire aux partis de la droite et du centre, et même à certains radicaux, l'éventualité d'un retour de M. Mendès-France au pouvoir; le troisième enfin est le ralliement attendu de dix députés paysans dont l'abstention de lundi devrait logiquement se transformer en soutien, l'hospitalité qu'ils avaient manifestée à M. Faure visant non pas l'ensemble de la politique du gouvernement, mais seulement le point précis de la politique agricole.

Si cette hypothèse optimiste se vérifie — et les couloirs lui accordent une préférence à celle qui annonce la catastrophe inévitable — M. Faure pourra passer au deuxième article de son plan qui est la discussion du projet d'élections anticipées.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13^e page)

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

Semestre d'hiver 1955-1956

Cours public de littérature française
de M. Charly Guyot

SUJET : **STENDHAL**
première leçon
mardi 1er novembre, à 17 h. 15

IMMEUBLES

URGENT
A vendre, au quartier des Draizes

BELLE VILLA

de 7 pièces, chauffage central, grand hall, véranda vitrée, dépendances, garage, terrain clôturé 1200 m², très bien situé. Adresser offres écrites à W. Y. 864 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Chaumont magnifique

CHALET

de 3 pièces, tout confort, garage. Adresser offres écrites à P. R. 852 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Dombresson, à prix avantageux

maison familiale

dans belle situation, près de la forêt, avec vue étendue - 2 belles chambres - 3 chambres moyennes - 2 grands bûchers - dépendances - jardin.

Pour visiter et pour traiter, s'adresser à l'étude de Me Alfred Perregaux, notaire à Cernier (tél. (038) 71151).

On cherche à acheter seulement dans très bonne situation centrale de Neuchâtel

grand immeuble

qui conviendrait pour l'installation d'un tea-room moderne. Eventuellement on louerait aussi locaux appropriés ou un restaurant existant déjà. Particuliers, architectes, etc., sont priés d'adresser offres sous chiffres G 15437 Y à Publicitas, Berne.

« Au Chanet » à vendre beau

terrain à bâtir

de 876 m², clôturé, vue étendue et imprenable. — S'adresser par écrit sous chiffres P 7380 N à Publicitas, Neuchâtel.



offre à vendre

Villas familiales

A NEUCHÂTEL :
5 pièces, confort
4 pièces, confort, garage
4 pièces, confort

A LA COUDRE :
5 pièces, confort

A HAUTERIVE :
10 pièces, confort, garage
7 pièces, confort, garage
5 pièces, confort, garage

A BOLE
5 pièces, confort, garage

A PESEUX :
3-4 pièces, confort

A CORCELLES :
5 pièces, confort
6 pièces, confort, garage

A Colombier :
4 pièces, confort, garage
6 pièces, confort

Toutes ces villas sont en parfait état et bénéficient du chauffage central, de jardin et de vue. Elles sont libres tout de suite.

Pour visiter et traiter, s'adresser à :

Télétransaction S. A.
Faubourg du Lac 2

A vendre à Pesieux

villa locative

de 12 pièces, 2-3 appartements. Belle situation, vue étendue, vastes dépendances. Pour tous renseignements, écrire à case postale 25,352, Neuchâtel.

Nous cherchons pour cafetier-restaureur de profession, disposant de finances, un bon

CAFÉ

à Neuchâtel ou aux environs, région du lac. Paiement comptant et reprise pour date à convenir.

Adresser offres détaillées à Télétransactions S.A., 2, fbg du Lac.

A LOUER

Appartement de trois pièces

à louer, à l'ouest de la ville, immédiatement ou pour date à convenir, très belle situation, balcon, vue, confort moderne, chauffage général. Fr. 149.— par mois, plus chauffage. — Faire offres à l'étude de Me A. Thiébaud, notaire, Neuchâtel. Tél. 5 52 52.

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, à Vaumarcus, immeuble « Vers la Rivière », à proximité de la gare et du lac,

APPARTEMENTS

de 3 pièces, cuisine, salle de bains et dépendances, chauffage par appartement, balcon. Loyer mensuel : Fr. 106.—. S'adresser à Francis Hauser, gérant, à Saint-Aubin (NE). Tél. (038) 6 75 20, entre 12 h. et 13 h. et 18 h. 45 et 20 h.

A LOUER

temporairement, pour une durée d'environ 6 mois, dans immeuble neuf du centre de la ville, 2 pièces chauffées pour bureaux. Offres écrites à case postale 6886, Neuchâtel 1.

A louer en dessous de la gare de Pesieux-Corcelles, un

LOGEMENT

de 1 pièce, cuisine, salle de bains, cave, grenier, éventuellement garage, dès le 24 novembre.

S'adresser, dès 20 h., à A. L'Éplattier, Tires 9, Pesieux.

Appartement à louer

Belle grande chambre à un ou deux lits. A la même adresse, on prendrait un enfant en pension. Tél. 5 27 36.

Chambre indépendante

à louer à demoielle, dès le 1er novembre. Confort moderne. S'adresser le soir, dès 20 heures, Pommier 11 ou Téléphone 5 53 59.

PENSIONS

PENSION

accepterait encore deux ou trois pensionnaires pour la table. Vieux-Châtel 11, 2me. Tél. 5 55 88.

A l'ouest de la ville, jolie chambre indépendante, pour une ou deux personnes. Eau courante, bien chauffée, avec ou sans pension. Demander l'adresse du No 858 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à monsieur, belle grande chambre au soleil, avec pension soignée. — Beaux-Arts 24, 2me étage.

Pension tranquille

est offerte à dames âgées. Situation ensoleillée, cuisine simple et soignée. Prix modérés. Bons soins par garde-malade. Adresser offres écrites à Q. S. 853 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Dame seule, tranquille, cherche

appartement meublé

une ou deux chambres, avec cuisine, éventuellement partagerait l'appartement d'une dame. — Adresser conditions à l'étude G. Fayot, faubourg du Lac 2, Neuchâtel.

On cherche pour le 7 novembre une

chambre meublée

pour étudiant. — Offres sous chiffres U. 12120 à Publicitas S. A., Granges.

Ménage sans enfants demande, pour le 1er janvier 1956, bel

appartement de 2-3 chambres

région de Neuchâtel à Boudry. Offres sous chiffres 9344 S. à Publicitas, Soleure.

Je cherche

GRANDE CAVE

ou LOCAL au rez-de-chaussée, d'accès facile, au centre ou à proximité immédiate. Adresser offres écrites à N. P. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour le 15 novembre ou date à convenir, une

aide de comptoir

et deux

filles d'office

Places à l'année, nourries, logées, congé le dimanche. — Faire offres à M. Ducret, Foyer Paillard S.A., Sainte-Croix.



Pour remplacer le présent titulaire prenant bientôt sa retraite, une importante fabrique de

verniss et couleurs

cherche

représentant pour la Suisse romande

Une place stable, bien rétribuée, avec prestations sociales, est offerte à personne qualifiée au courant des produits modernes de la branche et capable de conseiller une clientèle industrielle. Connaissance parfaite du français et de l'allemand nécessaire.

Les offres, tenues strictement confidentielles, avec curriculum vitae et références, sont à adresser à la **S. A. des Usines des vernis et couleurs standard Zurich-Altstetten**

LA FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S. A.

engagerait

QUELQUES JEUNES OUVRIERS ET OUVRIÈRES

pour être formés sur différentes parties de l'ébauche. Faire offres ou se présenter au bureau administratif de l'entreprise.

Geigy cherche

pour le service de rédaction scientifique de son département de publicité un

médecin pharmacien ou chimiste

Les candidats, de langue maternelle française, doivent posséder de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.

Ils doivent être capables de traduire et de rédiger, en un français excellent, des textes médicaux, biologiques, pharmacologiques et chimiques.

Adresser les offres de service détaillées, avec curriculum vitae manuscrit (pas de stylo à bille), au chef du personnel de

J.-R. Geigy S. A., Bâle

Atelier de reliure de la ville cherche

jeune ouvrier relieur

qualifié. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir. — Ecrire avec référence à case postale 11.614, Neuchâtel.

On demande mécanicien électricien

pour divers travaux d'appareillage. Faire offres détaillées avec prétention de salaire à S. T. 824 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

agile et sachant bien cuisiner, pour faire le ménage de deux personnes et pour aider au magasin. Salaire de début: 170 francs. — Dimanches et jours de fête libres. — Zwygart, rue du Marché No 583, Berne.

Nous cherchons jeune

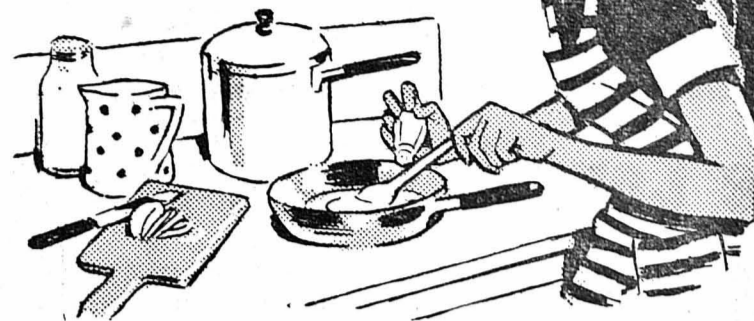
MÉCANICIEN ayant quelques connaissances de l'électricité. Place stable assurée à personne ayant de l'initiative. Adresser offres écrites à R. S. 822 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la place

carreleurs pour travail très intéressant et de longue durée. Adresser offres écrites à T. V. 857 au bureau de la Feuille d'avis.

O 62

Même le jour de lessive un bon dîner!



... grâce à OMO qui travaille pour vous pendant la nuit!

Trempez la veille votre linge dans OMO et vous gagnerez un temps précieux! OMO travaille pendant la nuit intensivement: il détache la saleté des tissus et la dissout. Avec OMO, vous faites votre lessive en moitié moins de temps! Et c'est le seul produit à tremper qui confère à votre linge et à votre buanderie un parfum agréable et rafraîchissant. OMO vous donne des ailes au travail... Excellent aussi pour dégraisser dans toutes les machines à laver!



AVEC OMO TREMPÉ EST A MOITIÉ LAVÉ!

Commerce de gros de Neuchâtel cherche

sténodactylo

connaissant les travaux de bureau. Faire offres sous chiffres S. U. 855 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un **ouvrier agricole** Entrée tout de suite. Paul Biehoff, Cofrane. Tél. 7 21 79.

jeune fille

honnête, de 16 à 17 ans, pour le ménage et pour aider au commerce. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Offres à famille MOSER-JOST, épicerie, Hermitage près Bienne.

COIFFEUSE

de première force, surtout pour mises en plus, pour les jeudis, vendredis et samedis. — Arrangement pour le train. Tél. (039) 2 88 53.

Femme de ménage

active et de confiance, est cherchée pour une matinée par semaine. — Evole 45. Tél. 5 42 92.

Je cherche **DAME** pour un remplacement un jour par semaine, dans un restaurant. — Adresser offres écrites à U. W. 860 au bureau de la Feuille d'avis.

Manceuvre

ayant références, serait engagé tout de suite pour différents travaux mécaniques. — Etablissement SAFAL, fabrique de sièges en métal, Faros 38, Neuchâtel.

On demande bobineurs-électriciens

pour travaux de réparations. Faire offres détaillées avec prétentions de salaires à Q. R. 823 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

connaissant les deux services, bonne présentation, libre tout de suite, cherche place dans restaurant ou hôtel, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. (038) 9 41 04.

JEUNE FILLE

de bonne famille, aimant les enfants, cherche place facile pour apprendre la langue française. Désire leçons de français. — Adresser offres à Mme E. Zurbrugg, Kiental (O. B.).

APPRENTISSAGES

Apprenti mécanicien

est demandé pour le printemps 1956 par atelier électromécanique. Prière de faire offres à T. U. 825 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter un

PIANO

en bon état, de préférence brun. Indiquer marque et prix sous Z. B. 866 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO

d'occasion, en très bon état, brun de préférence. Adresser offres écrites à B. E. 862 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait

PENDULE

neuchâteloise ou française. Huguenin, 65, chemin de la rue de Cologny (Genève).

Véhicules à moteur

4 CV « Renault », en ordre de marche, 1475 francs. Tél. 5 50 53.

VW

1949 à 1955 en vente, avec services et conditions de paiement. Garage, rue de Neuchâtel No 27, Pesieux.

Pour cause imprévue, « Ford-Anglia » 6 CH, dernier modèle, couleur beige, intérieur rouge, peu roulé, à l'état de neuf, est à vendre. Tél. (039) 2 66 42.

PROF. MÉDICALES

D^r Rolf LEVI maladies nerveuses et psychiques
Quai Ph.-Godet 2

absent pour service militaire du 28 octobre au 12 novembre

Les familles ROD et MAURER, très touchées des nombreux témoignages qui leur ont été adressés lors du décès de

Madame veuve Paul ROD

prient toutes les personnes qui ont entouré leur chère malade et se sont associées à leur deuil, par leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Jeune Suisse

catholique, de 17½ ans, cherche place dans famille avec enfant, pour apprendre le français. — Faire offres détaillées à E. Huguenin, Bourg 12, Bienne.

UNE OFFRE A RETENIR !
 Nous mettons en vente 2 BAS d'usage dont la qualité vous donnera entière satisfaction

BAS suisses
 filet indémaillable 30 deniers, solide et avantageux, la paire

BAS américains
 d'une finesse transparente ! 51/15, 1er choix, coloris en vogue, la paire
 Nous nous chargeons du remmailage soigné de tous vos bas.

3.95

Bastyl
 Spécialiste du bas
 POTEAUX 3 • S. DELLANEGRÀ • NEUCHÂTEL

Complets confection

un et deux rangs depuis Fr. 140.—

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6
 1er étage

Manteau de fourrure

à vendre, taille 42-44 (opossum). — Demander l'adresse du No 854 au bureau de la Feuille d'avis.

A céder transmission

roues et un tour de mécanicien. S'adresser à M. Fuchs, Brot-Dessous.

A vendre 2 paires de patins vissés

1 paire pour dame, No 39, 1 paire pour monsieur, No 42. Tél. 5 58 54.

A VENDRE

1 piano d'étude, noir, 300 fr.; 1 violon 4/4, avec étui et lutrin, 50 fr.; patins à roulettes, 10 fr.; patins de hockey No 39, 25 fr.; 1 costume golf, brun, pour enfant de 12 ans, 60 fr. Demander l'adresse du No 861 au bureau de la Feuille d'avis.

PRET

pour l'achat de votre mobilier à des conditions très avantageuses pour vous.

Ecrivez avant tout achat, à Case postale 152, Neuchâtel-Gare.

A vendre FUMIER

Rudolf, Ecluse 78.

Caniche

A vendre petit chien de 2 mois, brun, Meyer, vétérinaire, la Chaux-de-Fonds. Tél. 2 21 53.

A vendre patins vissés

avec soulères No 39. Téléphone 5 17 33.

A vendre PIANO

noir, cordes croisées. S'adresser à Roger Schindlerholz, le Plan-du-Pré, sur Couvet. Tél. 9 22 82.

UN DIVAN-LIT

d'une place, à l'état de neuf, avec matelas, à vendre, 350 fr. R. Perrotet, tapissier, Parcs 40. Téléphone 5 52 78.

A VENDRE

armoires portatives à 2 portes, 200 x 100 x 50, non vernies, et un

vélotour

révisé. Menuiserie Henri ARRIGO, Peseux. Téléphone 8 12 24.

Pour cause de départ

à enlever immédiatement vélo d'homme, à l'état de neuf, valeur 350 fr., cédé à 170 fr.; deux manteaux pour dame, taille 44, 50 fr. pièce; mandoline, 30 fr. Demander l'adresse du No 751 au bureau de la Feuille d'avis.

Chauffage

«Ciney» à charbon, à l'état de neuf, capacité de chauffe 1000 m³, et «Couvinoise» à charbon, neuve, à vendre pour cause de non-emploi. Téléphone (038) 7 72 73, dans la journée.

Samedi : grande vente de RÔTI DE BŒUF

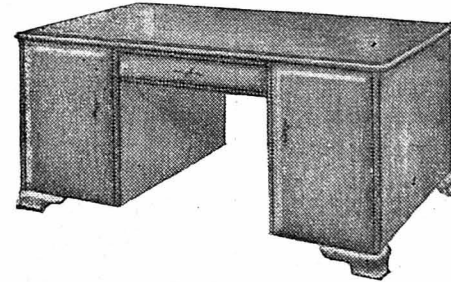
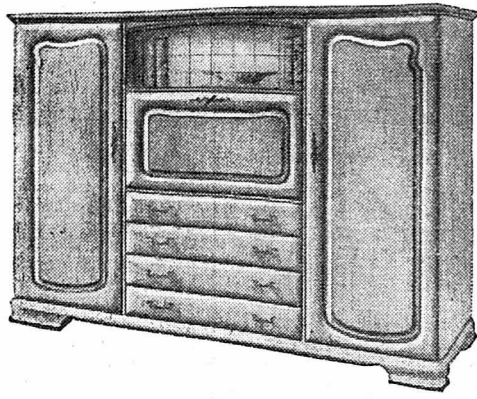
extra-tendre et succulent
SUPERBE BOUILLI
 BELLES TRIPES CUITES

BOUCHERIE «MONT-FLEURY»

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

... ET VOICI DES PRIX SURPRENANTS !



Notre succès : ce divan-lit avec coffre à literie, tissu compris, teinte au choix, seulement . . . **330.-**
 Grand choix de fauteuils, depuis **89.-**

Nombreux modèles de bureaux-ministres, depuis . . . **189.-**

Très grand choix de meubles combinés, simples ou luxueux, à partir de **395.-**

VENEZ VISITER SANS ENGAGEMENT NOTRE CHOIX INCOMPARABLE !

Sur désir, larges facilités de paiement

Meubles G. Meyer
 NEUCHÂTEL

11, faubourg de l'Hôpital Tél. 5 75 05

9/55



Savez-vous quel est le type de cigarette le plus fumé ?

Dans le monde entier, c'est l'Américain-Blend qui obtient le plus grand succès.

On le trouve en de nombreuses bonnes marques, dont notre BOSTON-Spécial avec son arôme exceptionnel.

Goûtez-la ! Elle vous plaira à coup sûr tant elle est légère et douce.

Boston-Spécial avec filtre encore plus douce

20 pièces **-95**



BOSTON-SPECIAL

Tout un grand choix de spécialités françaises

Roquefort - Carré des Vosges
Camembert - Brie sur paille

Muquesne triple crème
Fromage de Monsieur
Reblochons de Savoie

FROMAGE
Jura et Gruyère 1er choix
 Mélange spécial pour fondue neuchâteloise

Vacherin fribourgeois
Mont-d'Or en boîte et au détail et toujours...

Les fameux **escargots d'Areuse**
L'ARMAILLI
 A. BORLOZ Hôpital 10
 Service à domicile

TAPIS

bouclés, dessins nouveaux, très modernes, première qualité, 200 x 300, Fr. 209.— et 250.—

R. Spichiger s.a.

SPÉCIALISTES
 NEUCHÂTEL Place-d'Armes 6



UN

MANTEAU LODEN

chaud - léger - imperméable
 pour tous les temps

FAÇON CHASSEUR PURE LAINE

98.-

Modèle plus simple 69.-

Façon slipon, pure laine 128.-

VENTE AU 1er ÉTAGE

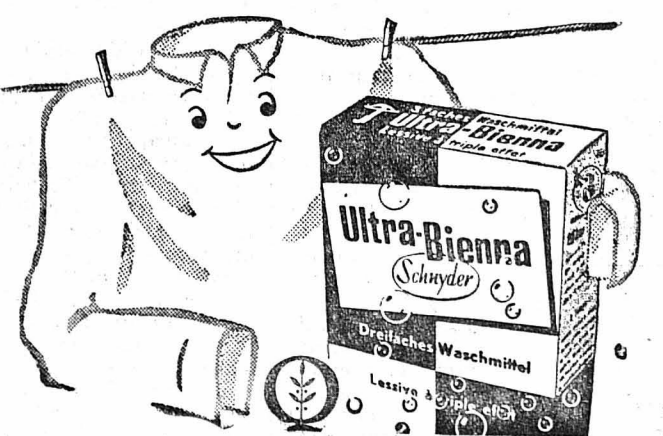


LA CONFECTION DU SPORTIF

Ultra-Bienna

Ultra-Bienna, la lessive efficace à base de savon, rend le linge propre, le ménage et élimine le calcaire !

Baisse de prix ! maintenant 1.25



Regardez donc cette ravissante jeune fille

aux cheveux si remarquablement beaux! Elle n'en fait pas un secret: elle lave ses cheveux avec GLORIA, le shampooing aux reflets soyeux de renommée universelle.



pratiques sachets dorés: un coup de ciseaux... et votre shampooing est prêt à l'emploi, facile à répartir sur les cheveux!

Gloria donne à vos cheveux un éclat si merveilleux!



Notre choix se renouvelle constamment. Chaque semaine un nouvel arrivage de lustres modernes ou de style.

Service d'escompte N. et J. ON RÉSERVE POUR LES FÊTES. Elexa NEUCHÂTEL Tél. 5 45 21. Le magasin spécialisé pour la lustrerie de bon goût.

Bata advertisement featuring a woman in a dress and shoes. Text: 'vous offre des TROTTEURS légers, féminins et modernes, de toute première qualité et à des prix avantageux'. Price: 27.90.

NEUCHÂTEL — Faubourg du Lac 2

Table listing various items and their prices: Manteaux de pluie depuis Fr. 40.-, Manteaux de cuir imitation cuir 75.-, Pèlerines pour cyclistes 21.-, etc.

STOCKS U.S.A. B. SCHUPBACH Neuchâtel, Saars 50. Tél. 5 57 50

Bœuf rôti, Bœuf bouilli, Bœuf ragout et Bœuf haché. toujours la meilleure qualité à la BOUCHERIE GUTMANN

Del'argent... Vous avez besoin d'argent pour vous meubler. Alors adressez-vous nous sans vous faire des soucis et en toute confiance avant de conclure un contrat d'achat.

Ragout de bœuf très avantageux 2.40 le 1/2 kg. chez Balmelli Rue Fleury 14

Alliances & Charlet advertisement for watchmaking and jewelry. Text: 'HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL'.

Nouvelles sportives

CYCLISME Le Biennois Dubach veut battre son record établi il y a 51 ans: Romanshorn-Genève derrière moto

Pour la jeune génération, le nom d'Ernest Dubach ne signifie rien. Pourtant, au début de notre siècle, il fut, à l'instar des Kübler et Koblet d'aujourd'hui, une toute grande figure du sport cycliste suisse.

Ernest Dubach, né le 20 janvier 1881, possède un palmarès imposant: la Chaux-de-Fonds-Pontarlier (1902 et 1903); Grand prix de Suisse couru à Genève (1904); nombreuses courses sur route derrière moto, tant en Suisse qu'à l'étranger.

En 1917, alors âgé de 36 ans, il gagna encore le championnat suisse de la montagne, à Pierre-Pertuis.

Mais sa victoire la plus significative est, sans conteste, celle qu'il remporta le 14 août 1904, dans Romanshorn-Genève, en 13 heures et 20 minutes.

Avec la collaboration d'une manufacture de cycles, Dubach tenta, grâce à la perfection apportée aux bicyclettes depuis plus de 50 ans, d'abaisser ce temps malgré ses 75 ans, en prenant la route pour Genève, lundi prochain 31 octobre, à Romanshorn.

Ernest Dubach, retraité depuis quelques années, passe le plus clair de son temps à vélo. Cet été, il s'est sérieusement entraîné en vue de triompher dans sa tentative. En juillet, il parcourait la distance Longeau-Genève et retour en 12 heures, mettant, un mois plus tard, le même temps sur les routes Bienne-Romanshorn-Bienne.

Lohmann bat le record du monde de l'heure... derrière moto

Le stayer allemand Walter Lohmann, ex-champion du monde, a établi un nouveau record du monde de l'heure sur piste couverte, parcourant 94 km. 016. Il a couvert les 100 km. en 1 h. 03' 40".

VOULANTHEN EST A MILAN. Roger Vonlanthen, engagé par le club milanais Internazionale, actuellement en tête du championnat d'Italie, est arrivé mardi soir à Milan. Il s'est aussitôt rendu à la préfecture de police pour demander un permis de séjour pour des raisons de travail et d'étude.

On prévoit que Vonlanthen jouera son premier match de championnat d'Italie le 6 novembre à Milan, contre Lazio de Rome.

BASKETBALL HUITIEME DE FINALE DE LA COUPE SUISSE. Neuchâtel-Basket a battu la Chaux-de-Fonds le Chaux-de-Fonds - Olympique par 64 points à 53, se qualifiant ainsi pour le quart de finale qui se disputera, dimanche, à Neuchâtel.

PENTATHLON Le Russe Szalnikov, vainqueur des championnats mondiaux de pentathlon moderne à Macolin

Les 6mes championnats mondiaux de pentathlon moderne se sont terminés mercredi soir. Le nouveau champion du monde de pentathlon est le Russe Konstantin Szalnikov.

Le président de l'Association internationale de pentathlon, le général suédois Gustave Dryssen, a pris la parole au cours de la cérémonie finale. Il a remercié le comité suisse des concours militaires et en particulier le colonel Walter Siegenthaler, de la brillante organisation de ces manifestations.

Le département militaire fédéral était représenté par le chef de l'état-major général de l'armée, le colonel commandant de corps de Montmolin.

Classement final individuel: 1. Konstantin Szalnikov, U.R.S.S., 4455.5 pt.; 2. Olavi Mannone, Finlande, 4305.5; 3. Aladar Kovacs, Hongrie, 4239.5; 4. Bertil Haase, Suède, 4236; 5. Istvan Szondi, Hongrie, 4226; 6. Werner Vetterli, Suisse, 4189; 7. Erhard Minder, Suisse, 3998.5.

Résultats du concours de bétail de Pertuis

(sp) Voici le palmarès du concours organisé par le Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Ruz «Montagne», à Pertuis, le 22 septembre:

VACHES ANCIENNES «Fleurètes», à Philippe Morthier, les Planches; «Vega», à Ernest Studer, Pertuis; «Elegante» et «Dorette», à Armand Buffat, Villiers; «Agathe», «Reinette», «Tulipe» et «Gabel», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Narcisse», à André Singele, les Vieux-Prés; «Frudi», à Louis Steiner, la Grand-Combe; «Linotte», à Emile Sciboz, la Grand-Combe; «Elsa», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Contesse», à Ernest Studer, Pertuis; «Lulu», à Henri Maurer, le Gurnigel; «Gastonne», à Armand Buffat, Villiers; «Amazonne», à Louis Steiner, la Grand-Combe; «Fleurètes», à André Singele, les Vieux-Prés; «Boubette», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Sabine», à Alfred Howald, les Vieux-Prés; «Tulipe», à Fritz Sommer, les Planches; «Jeep», «Rosette», «Lunette» et «Bouquet», à Armand Buffat, Villiers; «Quette», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Suzi» et «Bergère», à Frédéric Vauthier, les Planches; «Noisette», à Alcide Schneider, les Vieux-Prés; «Pommette» et «Fleurète», à Henri Maurer, le Gurnigel; «Knout», «Gai», «Fauvette» et «Princesse», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Fripoune», à Fritz Sommer, les Planches; «Fleurète», à Frédéric Christen, la Joux-du-Plâne; «Silvette», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Princesse», Philippe Morthier, les Planches; «Thibaut», à Ernest Leuenberger, les Vieux-Prés; «Sultane», à Robert Sausser, le Bec-à-l'Oiseau; «Colombe», à Ernest Studer, Pertuis; «Narcisse», à Frédéric Vauthier, les Planches; «Netty», à Emile Sciboz, la Grand-Combe; «Rougette», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Tacon», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Adèle», à Robert Sausser, le Bec-à-l'Oiseau; «Blondine», à Armand Buffat, Villiers; «Mirabelle», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Noisette», Fritz Sommer, les Planches; «Béda», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Flôcke», à Frédéric Christen, la Joux-du-Plâne; «Frendi», à Jules Perret, le Côté; «Lusti», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Marquise», à Jean Opplinger, les Vieux-Prés; «Mouchette», à Jules Perret, le Côté; «Diane», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Tulipe», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Gabi», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Rosette», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Julie», à Robert Sausser, le Bec-à-l'Oiseau; «Léonie», à Robert Sausser, le Bec-à-l'Oiseau; «Réveuse», à Henri Maurer, le Gurnigel; «Fanny», à Philippe Morthier, les Planches; «Chouquette», à Jean Opplinger, les Vieux-Prés; «Heidi», à Alcide Schneider, les Vieux-Prés; «Naegeli», à Frédéric Christen, la Joux-du-Plâne; «Rosette», à Robert Sausser, le Bec-à-l'Oiseau; «Biche», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Corina», à Armand Buffat, Villiers; «Bergère», à Jules Perret, le Côté; «Rondi», à Alexandre Maurer, la Joux-du-Plâne; «Bergère», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Citron», à Armand Buffat, Villiers; «Rosette», à Frédéric Christen, la Joux-du-Plâne; «Edelweiss», à André Singele, la Grand-Combe; «Chamois», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Fürka», à Henri Maurer, le Gurnigel; «Baronne», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau.

Génisses de plus de 2 ans «Jeannette», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Suzette», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Charman», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Henri Maurer, le Gurnigel; «Miquette» et «Rita», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Malou», à Philippe Morthier, les Planches; «Ursula», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Nelly», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Vreny» et «Bouquette», à Frédéric Christen, la Joux-du-Plâne; «Emma», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Bergère», à Ernest Leuenberger, la Joux-du-Plâne; «Marguerite», «Surprise» et «Gentiane», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Bonda», à Christian Schmoker, les Vieux-Prés; «Fauvette», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Roesi» et «Mésange», à Jules Perret, le Côté; «Coquette», «Pervenche» et «Erna», à Henri Maurer, le Gurnigel; «Cicliam», à Armand Buffat, Villiers; «Bethli», à «Tatiane», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Pommette», à Alcide Schneider, les Vieux-Prés; «Poisette», à Jules Perret, le Côté; «Cicli», à Armand Buffat, Villiers; «Colette», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Surprise», à Frédéric Vauthier, les Planches; «Cerise», «Madelon», «Gentiane» et «Mouchette», à Alcide Schneider, les Vieux-Prés; «Florine», à Armand Buffat, Villiers; «Charlotte», à Robert Sausser, le Bec-à-l'Oiseau.

du-Plâne; «Rundi», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Rosi», à Jean Opplinger, les Vieux-Prés; «Couronne», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Freudi», à Alexandre Maurer, la Joux-du-Plâne; «Edelweiss» et «Joyeuse», à Frédéric Vauthier, les Planches; «Sibelle», «Goldi», «Flora» et «Blionne», à Louis Steiner, la Grand-Combe; «Quinquina», à Alfred Howald, les Vieux-Prés; «Nelly», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Pommette», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Fleurète», à Singele, les Vieux-Prés; «Béda», à Frédéric Vauthier, les Planches; «Génisses de 20 à 24 mois «Freni», à Ernest Studer, Pertuis; «Sabine», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Mugette», à Fritz Sommer, les Planches; «Mésange», à Louis Steiner, la Grand-Combe; «Beldine», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Mésange», à Alexandre Maurer, la Joux-du-Plâne; «Lily», à Christian Schmoker, les Vieux-Prés; «Pistache», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Baronne», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Gazelle», à Louis Steiner, la Grand-Combe; «Bergère», à Fritz Sommer, les Planches; «Maedi», à Jules Perret, le Côté.

Taureaux avec cahier fédéral «Amor», à Charles Singele, la Grand-Combe; «Eiger», à Armand Buffat, Villiers; «Glück», à Edouard Racheter, le Bec-à-l'Oiseau; «Amor», à Alfred Howald, les Vieux-Prés; «Benz», à J.-C. Hoffmann, les Planches; «Granit», à Henri Maurer, le Gurnigel; «Alain», à Fritz Sommer, les Planches; «Acliers», à Alexandre Maurer, la Joux-du-Plâne, 84.

Taureau sans cahier fédéral «Frohms», à Alcide Schneider, les Vieux-Prés, 82.

Taurillons «Hans», à Frédéric Christen, la Joux-du-Plâne; «Léo», à Albert Soltermann, la Joux-du-Plâne; «Rex», à Georges Bourquin, les Vieux-Prés, 81.

Etat civil de Neuchâtel DÉCÈS: 22 octobre: Vessaz, Jules, né en 1873, ancien serrurier à l'usine à gaz, à Neuchâtel, époux d'Adèle-Frédérique, née Nussbaum, 23. Vuilliomont, Julien-Aimé, né en 1876, ancien manoeuvre, à Neuchâtel, veuf de Wilhelmine-Dorothea, née Hedram; Tscham, Daniel, né en 1886, ancien employé aux tramways, à Neuchâtel, célibataire.

JUBILÉ DE L'ÉCOLE DES INFIRMIÈRES DU BON SECOURS Le samedi 20 octobre, cette institution genevoise célébrera son jubilé. Une cérémonie anniversaire, ouverte au public, aura lieu ce jour-là, à 15 h. 45, en l'Aula de l'université. On y entendra notamment une conférence de M. Georges Duhamel, de l'Académie française, sur la «Formation des élites».

CARNET DU JOUR Cinéma Palace: 20 h. 30. La tour de Nesle. Théâtre: 20 h. 30. La mer creuelle. Rez: 20 h. 30. Les belles de nuit. Studio: 20 h. 30. Les fruits de l'été.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Présumé coupable! Roman policier adapté de l'américain par André Clairval par DAY KEENE 16

Quand ils rentrèrent dans le bureau principal, Hass, Ferris et Saunders étaient déjà partis. A la demande de l'avocat, l'inspecteur Treech répondit d'assez mauvaise grâce: «Jusqu'à présent, l'arme du crime n'a pas été découverte. Mais les projectiles ont été extraits des cousins. Sont-ils dans un état qui permettra d'identifier l'arme qui les a tirés, lorsqu'on l'aura retrouvée? demanda Ernie.

L'inspecteur s'interrompit, recommanda attentivement sa lecture, et se plongea dans une profonde méditation. Après un moment, l'avocat lui posa une question précise: «Qu'alliez-vous dire? le sang retrouvé dans le coffre appartenait-il aussi à Grace Turner, et comment y était-il venu? Treech ne répondit pas tout de suite: «Oh! Il y en avait seulement quelques traces... Le laboratoire ne s'est pas prononcé... Mais pourquoi s'agit-il d'un sang différent? Il y a encore autre chose: la victime a quitté l'hôtel vêtue d'un manteau de tweed moutarde. On ne l'a pas retrouvé, pas plus que le sac blanc qu'elle portait en allant au rendez-vous fatal. L'avocat demanda encore: «Quels renseignements avez-vous recueillis sur la vie de cette Grace Turner? «Jusqu'à présent, nous n'avons pas grand-chose. Nous savons qu'elle était Anglaise. Elle a obtenu le visa pour entrer en Amérique à Londres, il y a trois semaines. Je me suis mis en rapport avec notre service d'immigration et j'ai questionné la police londonienne, les priant de nous communiquer toutes les informations qu'ils pourraient avoir ou retrouver sur la victime. Reisler prit la parole: «Que vous ont appris les vêtements portés par Stanton le soir du crime?

«La chemise était tachée de sang, mais c'était bien le sien; en tout cas, il appartient au même groupe, et il est différent de celui de Grace Turner, admit Treech. Les vêtements eux-mêmes se trouvaient dans un triste état, froissés, tachés et même déchirés par places. «Avez-vous pu reconstituer l'emploi du temps de l'inculpé la nuit dernière? «Nous savons qu'il était au Sherry entre 11 heures et 11 h. 30. Après, nous perdons sa trace. «D'après le rapport du médecin légiste, la mort se serait produite vers 1 heure, m'avez-vous dit, demanda Meyers. «Oui, à peu près, répondit Treech. On ne peut pas le savoir d'une manière très précise. En admettant que Shad Hanson dise la vérité, et que la victime soit montée dans la voiture de Stanton...? «Pardon! lança Ernie Goetz. Vous n'avez pas le droit de présenter la chose ainsi. Hanson a dit: «dans une voiture de la même marque et du même modèle que celle de Stanton» et il a reconnu qu'il ne pouvait identifier le véhicule, ni le conducteur! «Bon, acquiesça Treech. Nous dirons: «dans une voiture qui ressemblait à celle du prévenu», à minuit, le crime ne peut avoir été commis avant minuit et demi, une heure du matin paraissant le moment le plus probable. Meyers constata:

«Stanton ne possède par conséquent aucun alibi. Quel mobile lui attribuez-vous? Crime passionnel sans doute. Treech ne put s'empêcher de sourire à cette suggestion: «Non, vraiment, je ne vois pas l'affaire sous ce jour... La victime est tout à fait quelconque, plus toute jeune, ses vêtements sont modestes. Elle est si maigre qu'on dirait qu'elle n'a pas un seul jour mangé à sa faim depuis des années. Robert Stanton, vous le savez sans doute, est pratiquement fiancé à Joy Parnell. L'écrivain alluma une cigarette, tira quelques bouffées, puis l'éteignit d'un air dégoûté. Reisler prit à son tour la parole: «Etes-vous allé à Londres, Stanton? «Oui, pendant la guerre. «Ah! en quelle année exacte? «En automne 1941. C'est en novembre que j'ai participé, en qualité de navigateur, à un raid sur Brème à bord d'un bombardier anglais qui fut descendu. Jusqu'à la fin des hostilités, je suis resté dans un camp de prisonniers en Allemagne. «Et depuis, êtes-vous retourné en Angleterre? «Non, pas une seule fois. Je n'ai même jamais quitté les Etats-Unis depuis mon retour de captivité. Mon travail m'occupe complètement.

Reisler étendit les mains dans un geste exprimant la perplexité de son esprit. «C'est tout à fait singulier. Si cette Grace Turner avait à se plaindre de Stanton pour quelque chose qui se serait passé en 1941, est-il croyable qu'elle ait attendu sept ans avant de lui créer des ennuis? C'est contraire à toute logique. Ernie Goetz se leva et toussa. Tous les regards se tournèrent vers lui: «Nous n'avons tous qu'un seul désir: servir les intérêts de la justice et découvrir la vérité, n'est-ce pas? Mon client me l'a affirmé tout à l'heure. Meyers approuva cette déclaration. Il ne pouvait, bien sûr, dire le contraire. L'inspecteur non plus. «Eh bien! poursuivit Goetz, je serai le dernier à contester que certains faits exigent une explication, que ni l'inspecteur dans l'état actuel de l'enquête, ni mon client, puisqu'il ne se souvient pas de ce qu'il a fait la nuit dernière, ne peuvent fournir. Cette explication, pourtant, je sais comment la trouver... Reisler regarda l'avocat avec une nuance d'inquiétude dans les yeux, mais ne répondit rien. «Mon client désire tout autant que quiconque savoir ce qui s'est passé durant les quelques heures qui n'ont laissé aucune trace dans sa mémoire, et il est tout disposé à subir — Goetz frappa de la main sur le bureau de Meyers — je veux dire, plutôt: il insiste pour qu'on lui fasse subir l'épreuve du «sérum de vérité».

Le chef adjoint repoussa sa chaise et regarda Treech en demandant: «C'est une proposition intéressante. Eh bien! inspecteur, qu'en pensez-vous? Treech se leva vivement et étouffa un juron entre ses dents. «Rien de bon! Goetz est en train de nous jouer un tour de sa façon. Nous aurons des ennuis! nous acceptons et nous en aurons tout autant si nous refusons. Certains hommes sont immunisés contre l'action du penthotal: ils peuvent l'absorber sans risque. C'est sûrement ce que l'avocat voulait demander à son client tout à l'heure, quand il lui a parlé en particulier. Sans doute a-t-on injecté du «Joy Juice» à Stanton à l'armée, et il voulait savoir comment il avait réagi. L'avocat caressa doucement le diamant de quatre carats qui ornait sa cravate et attendit que tous les yeux se soient posés sur lui pour prendre la parole: «Très bien, inspecteur Treech, emprisonnez mon client sous l'inculpation d'assassinat — Goetz n'élevait pas la voix, et pourtant elle emplissait la pièce en tombant dans un silence total. Accusez-le, faites-le comparaître. Je vous promets que, le jour où il se présentera devant la cour, vous souhaiterez n'être pas né! (A suivre)

Joli studio neuf de fabrication

comprenant :
1 divan et 2 fauteuils, beau
tissu d'ameublement rouge
ou vert **Fr. 480.-**

Livraison franco domicile

Ameublements ODAG Fanti & C^{ie}

Couvet, Grande-Rue 34-36 - Tél. (038) 9 22 21

A vendre
**cuisinière
électrique**
trois plaques, en excel-
lent état. Bel-Air 13, rez-
de-chaussée.

TAPIS

deux beaux milleux à
l'état de neuf. Prix très
avantageux. — Benoit,
Tél. 5 34 69.

ENFANTS

27 - 34

Velours côtelé
brun,
passepoil plastic

6.50

27 - 35

Velveton rouge
imprimé, semelle
caoutchouc
mousse

7.80/8.80

DAMES

Tissu imitation
poil de chameau,
quadrillé
couleurs,
pompon

6.50

Velours rouge
doublé,
semelle néolite

13.50

MESSIEURS

tissu
imitation
poil de
chameau
quadrillé,
contrefort

9.80

Tissu brun,
élastique
de côté,
contrefort
et chiquet

14.80

Avec timbres-ristourne - Au magasin

CHAUSSURES
CENDRILLON
6, RUE DE LA TREILLE

SHELL X-100 10 W/30

Cette dernière née de la gamme Shell X-100 unit les avantages de l'huile «multigrade» aux propriétés remarquables de Shell X-100

À la série Shell X-100 est venu s'adjoindre au début de cette année un type «multigrade» ou «toutes saisons». Cette huile qui couvre tous les degrés de viscosité compris entre SAE 10 W et SAE 30, se comporte à froid comme une huile d'hiver et à chaud comme une huile d'été.

Extrêmement résistant aux variations de températures, ce lubrifiant convient particulièrement au travail du moteur dans les conditions de marche défavorables imposées par le trafic intermittent. Shell X-100 10 W/30 offre cinq avantages importants:

1. démarrages plus faciles aux basses températures
2. réduction de la mise à contribution de la batterie
3. diminution notable de l'usure du moteur par suite d'une lubrification instantanée
4. économie sensible de carburant dans le trafic sur courtes distances
5. lubrification uniforme de tous les organes du moteur.

Shell X-100 10 W/30 possède en outre toutes les propriétés des huiles Shell X-100. Ces lubrifiants de grande classe se distinguent surtout par une triple efficacité:

protection contre la corrosion à froid,
maintien de la propreté du moteur,
stabilité de la compression et du rendement du moteur.

SHELL (Switzerland)



Vente en boîtes originales d'un litre au prix de Fr. 3.90

Remarque:

Seuls les moteurs en parfait état mécanique peuvent pleinement bénéficier de tous les avantages de cette huile multigrade.

Shell X-100 10 W/30 représente le plus récent progrès de la technique du graissage

Seulement AJAX avec sa mousse détersive...

Pouvoir nettoyant sensationnel!

- Eviers, baignoires, lavabos, surfaces dallées, émailées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'oeil et retrouvent leur brillant splendide. Et encore... le parfum discret d'AJAX!

Graisse et saleté sont emportées sans peine!

NOUVEAU! La boîte double Fr. 1.20 seulement

Colgate-Palmolive SA, Zurich

LAPIN
frais du pays
chez Balmelli
Rue Fleury 14

LAMPES AU NEON
à visser dans la douille de chaque lampe, 32 watts, 220 volts, 30 cm. de diamètre. Luminosité équivalant une lampe de 150 watts.
Prix: Fr. 50.-
PLAFONNIERS

complets, 220 volts
Longueurs: 60, 100 et 120 cm.
Prix: Fr. 28.-
L. GROGG & C^{ie}
Lotzwil
Tél. (069) 2 15 71

TOUS COMBUSTIBLES MAZOUT

GRENACHER
ST. BLAISE-TEL. 752 23

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

Depuis 1948, quarante-quatre millions ont été investis pour la modernisation et le développement de la ville

De notre correspondant de la Chaux-de-Fonds :

Pendant les années de crise, qui mirent en péril les finances communales, rien ou à peu près rien ne fut entrepris pour assurer le développement normal de la ville. D'autres tâches, plus urgentes, retenaient l'attention des autorités. A la fin de la dernière guerre mondiale, et déjà au cours de celle-ci, quand s'amorça la reprise des affaires dans l'industrie horlogère, les autorités se trouvèrent en face d'un dilemme : arrêter la dette publique ou passer à la modernisation de la cité. Elles n'hésitèrent pas et mirent sur pied un vaste programme de réalisations pratiques.

Dans notre précédente correspondance, nous avons évoqué l'effort entrepris dans le domaine de la construction d'immeubles locatifs. Abordons maintenant l'utilisation des crédits extraordinaires, s'élevant à environ 44 millions, consacrés depuis 1948 à des travaux les plus divers, à l'embellissement et à l'enrichissement du patrimoine communal.

Modernisation et création de bâtiments publics

Nous avons déjà suffisamment parlé des importants problèmes posés par la création de la salle de musique, de la piscine, de la patinoire artificielle, du remplacement des tramways par les trolleybus, pour ne pas revenir sur ces divers sujets. S'il a été investi une dizaine de millions pour le développement de l'instruction publique, la rénovation du technicum, la construction du centre scolaire des Forges et l'amélioration des collèges existants, un certain nombre de dépenses, moins visibles peut-être, méritent d'être signalées. En participant financièrement à la modernisation de la salle de la Croix-Bleue, de la salle communale et du bâtiment de l'ancien stand, l'autorité a mis à la disposition du public et des sociétés locales des locaux spacieux, élégants, qui rendent présentement les plus grands services.

Matériel roulant et ramassage des ordures

Le dicastère des travaux publics a poursuivi, avec méthode, la réorganisation de ses différents services. Il a fait l'achat d'un imposant matériel roulant. Des équipes spécialisées ont mis au point un système qui permet aux véhicules, notamment aux trolleybus et autobus, de circuler avec aisance, même au gros de l'hiver. Le problème de la destruction des ordures ménagères a été résolu selon une conception hygiénique imitée de l'étranger. Le ramassage s'opère au moyen de camions spéciaux. Il a été introduit la poubelle Ochsner, pour chaque particulier. Les ordures sont conduites

dans une installation édifée à la rue du Collège, qui brasse mécaniquement la matière, sans qu'elle entre en putréfaction. Les ordures traitées sortent des machines sous la forme d'un compost, semblable à du terreau. Après une fermentation à l'air libre, il est vendu comme un engrais particulièrement recherché.

L'extension de la ville a imposé l'ouverture de nouvelles routes d'une longueur d'environ 9 kilomètres. Partout, aussi bien en ville que dans les environs, les chaussées ont été l'objet de travaux d'entretien qui donnent à la physionomie générale de la ville un aspect propre et agréable. Les jardins publics n'ont pas été oubliés non plus.

Les abattoirs sont munis d'un outillage perfectionné

On ne parle guère des importants travaux entrepris aux abattoirs, qui ont mis à la disposition des usagers de nouveaux bâtiments, munis d'un outillage perfectionné, apprécié par le personnel qui y travaille. On a veillé à diminuer les nombreux risques d'accidents.

De l'hôtel de ville au centre sportif

L'hôtel de ville, siège de la police locale, de l'état civil, utilisé en même temps comme salle d'audience par le tribunal, a été complètement remis à neuf. Dans les travaux entrepris, il a été tenu compte du cachet historique du bâtiment, qui a joué un rôle important en 1848. La création du centre sportif de la Charrière, pour lequel un crédit de plus de 4 millions a déjà été utilisé, consacrera l'équipement sportif de la ville. Les travaux seront très probablement achevés en 1957, pour faciliter l'organisation de la fête romande de gymnastique.

Les œuvres sociales n'ont pas été oubliées

Dans le domaine social, un grand pas a été accompli en faveur de l'enfance malheureuse, par la réfection des bâtiments, l'extension des locaux et en donnant à l'établissement un caractère familial. Un immeuble de 20 logements, à prix réduits, a été construit pour les familles nombreuses. Enfin, une maison de retraites pour personnes âgées est actuellement en voie d'achèvement à l'ouest de la ville.

En attendant la réalisation du grand projet destiné à doter la ville de la Chaux-de-Fonds d'un nouvel hôpital, 700,000 fr. ont permis le renouvellement du mobilier et du service de radiologie.

Pendant la période de 1939 à 1954, la dette publique a passé de 44,7 millions à 51 millions, ce qui est relativement modeste si l'on tient compte des 44 millions investis dans les domaines les plus divers, et qui constituent finalement un imposant actif.

Un Neuchâtelois a siégé à Helsinki dans le « plus grand parlement du monde »

Il nous confie quelques impressions sur la conférence de l'Union interparlementaire qui s'est tenue dans la capitale finlandaise et qui groupait des représentants de quarante-six pays

mais le comité exécutif a renvoyé la question.

La coexistence

« La conférence a discuté aussi d'une question politique d'actualité : la coexistence. Nous sommes arrivés à la conclusion que cette coexistence était possible entre Etats ayant une structure politique différente. Cette coexistence devrait cependant contribuer à de libres échanges sur le plan intellectuel, économique et touristique. Le point de vue de la Suisse était que cette coexistence pouvait renforcer le caractère universel de l'Union, mais que cela ne devrait pas se faire au détriment de l'esprit démocratique. »

L'esprit de Genève s'est-il manifesté dans vos débats ?

« A l'Union interparlementaire, il est de coutume de discuter dans une atmosphère de bonne compagnie. Cette année, comme avant, le ton des débats fut extrêmement pondéré et mesuré. Comme de coutume aussi, un délégué irlandais demanda le départ des Anglais de l'Ulster. Les seuls incidents désagréables furent provoqués par les attaques adressées par des représentants des pays arabes contre ceux de la France et d'Israël. »

Les français regagnent du terrain

« Est-il une constatation qu'un Neuchâtelois peut faire plus particulièrement au sujet de la conférence d'Helsinki ? »

« Un Suisse romand, plus précisément, que la question des langues préoccupait. Il est reconfortant de constater que les français est en honneur au sein de l'Union interparlementaire, les langues officielles étant le français et l'anglais. Avant la dernière guerre, la proportion était la suivante : 2/3 pour les français et 1/3 pour les anglais. Dès 1945, la proportion a été renversée. Mais depuis 1950 environ, le français a regagné du terrain et est à égalité avec l'anglais. Nos collègues syriens, libanais, roumains, yougoslaves, hongrois parlaient français à Helsinki, de même que des femmes députées au Soviet suprême, qui nous dirent avoir appris le français, qu'elles savaient fort bien, à l'université ou dans les écoles supérieures. N'est-il pas intéressant de savoir que certaines traditions de culture française sont entretenues en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires ? D'ailleurs, un des points de l'ordre du jour de la conférence était le problème de la reconnaissance des diplômes universitaires sur le plan international. M. Paul-René Rosset, concluant cet entretien, estime que dans l'ensemble les résultats de la conférence d'Helsinki ont été positifs comme contribution à la paix. Et c'est aussi notre sentiment après les déclarations du député neuchâtelois. »

D. B.

Qui sait dans le grand public ce qu'est l'Union interparlementaire ? Bien peu de personnes sans doute. Et pourtant il est intéressant de connaître ce groupement international, ne ressemblant à nul autre, qui est né déjà avant la première guerre mondiale et dont le rôle et l'influence ne sont pas négligeables aujourd'hui.

L'Union interparlementaire a tenu il y a quelques semaines sa conférence annuelle à Helsinki. Le conseiller national neuchâtelois Paul-René Rosset a assisté comme membre de la délégation suisse, à ces assises. Il a bien voulu répondre à nos questions, nous renseignant d'abord sur le statut de l'Union interparlementaire et son organisation.

« L'Union interparlementaire réunit des représentants des parlements de quarante-six pays d'Eu-

rope, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud. Chacun de ces pays possède un groupe, auquel les parlementaires adhèrent individuellement. L'Union fédère en quelque sorte tous ces groupes. »

« Le groupe suisse compte 60 membres. Il est présidé par M. Ajmon de Senarclens, de Genève et son vice-président est M. Bærlin, de Liestal. Le secrétaire général

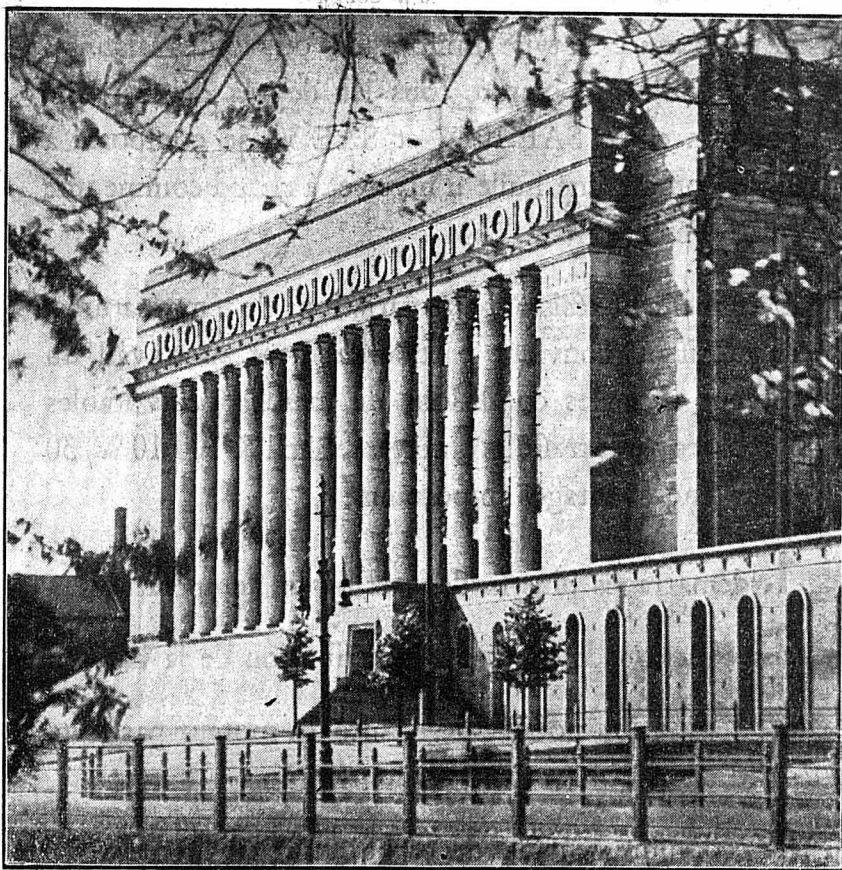
conférence chaque année. Ses organes sont le comité exécutif, présidé par lord Stansgate (neuf membres, dont M. de Senarclens), le conseil (deux membres par pays) et l'Assemblée générale. Une des caractéristiques de l'Union est que les nations représentées le sont sur un pied d'égalité. On ne connaît pas de grands et petits pays. Aucun pays ne dispose d'un siège permanent au comité exécutif, où le droit de veto n'existe pas. Au

sein du conseil, chaque groupe dispose d'un même nombre de voix. Et à l'assemblée, le système de vote tient compte du nombre des membres du groupe, du chiffre de la population que représente le groupe et d'autres facteurs. De telle sorte que, par exemple, la Suisse dispose à l'assemblée de 9 voix, les Etats-Unis de 28 et l'U.R.S.S. de 29 voix. »

« Que s'est-il passé à Helsinki. — L'accueil de la Finlande a été tout à fait remarquable. Les quelque 350 parlementaires que nous étions, dont 7 Suisses, ont pu, entre les séances, faire connaissance avec une capitale moderne et un pays qui s'est admirablement relevé depuis dix ans. La Finlande a d'autre part de solides traditions parlementaires. Le parlement, chez elle, est vraiment le symbole de la volonté populaire. Non seulement des électeurs, mais aussi des électrices, puisque les Finlandaises ont le droit de vote depuis 1906. Notre séjour a été encore facilité par notre ministre de Suisse en Finlande, M. Real, qui s'est donné beaucoup de mal pour agréer nos rares loisirs. »

Le cas de l'Espagne et des deux Chines

« La conférence a débattu plusieurs problèmes. Elle a examiné longuement certaines demandes d'admission, et le débat, technique d'abord, est devenu politique dans une large mesure. L'U.R.S.S., qui avait été invitée par le conseil de l'Union, à participer aux travaux, était présente à Helsinki, avec une trentaine de membres du Soviet suprême, parmi lesquels le ministre de l'instruction publique (qui, comme en France, reste député). L'U.R.S.S. a donc été admise, de même que la Libéria et l'Albanie. Le cas de l'Espagne a soulevé des discussions. L'Espagne républicaine était jusqu'ici représentée dans l'Union, mais n'ayant plus de territoire, elle ne peut plus être considérée comme un Etat souverain. De sorte que le groupe de l'Espagne franquiste a été admis comme membre. L'Allemagne orientale avait posé sa candidature, mais l'a retirée avant la conférence. Autre cas délicat : celui des deux Chines qui demandaient l'une et l'autre leur admission. Le groupe des Etats-Unis a menacé de se retirer si la Chine communiste était admise, alors que des objections étaient soulevées au sujet du statut juridique de la Chine nationaliste, dont le territoire — Formose — était japonais jusqu'à la dernière guerre. La Suisse a fait la proposition de recevoir les deux Chines, »



Le palais du parlement finlandais à Helsinki.

« Les grands arbres nous servant de dortoirs, on les abat. Chance encore que vous conserviez, par là, votre vieux tilleul. C'est un bon refuge pour notre bande quand on veut passer des vignes d'Hauterive à celles de la Goulette. Mais c'est égal : une vie d'étourneau, ça n'est pas drôle du tout ! »

Sus aux voleurs !

L'étourneau reprit son souffle, alla se rafraichir le bec dans la petite « gouille » laissée par la dernière pluie. Notre question arrêta ce monologue un peu larmoyant :

« Mais, après tout, monsieur Pétonneau, qui vous plaignez de tout et de chacun, et des hommes de ce pays singulièrement, n'êtes-vous pas, dans la genêt ailée, ceux qui ont le plus d'ennemis, et cela bien par votre faute ? Cette réputation de charpenteurs, de pillards, de voleurs, n'est pas si usurpée que cela. Après tout, ceux qui arrachent leurs vignes diront peut-être qu'ils en ont assez de travailler tant que ça pour le plaisir de nourrir, en été, toutes les vilaines bêtes qui font la guerre au vignoble et, en automne, des bandes d'étourneaux trop gourmands ! »

Se tortillant sur un coin de mur, notre ami l'étourneau dit l'air d'un pêcheur repent. Cela ne dura pas et le bec se rouvrit pour de plus amples confidences encore, vrai

plaidoyer, propre à inspirer le secrétaire en chef de la Ligue protectrice des animaux. Cela débuta par un rire teinté d'ironie ailée. Puis l'orateur poursuivit :

« Vous nous reprochez de guetter et de chiper quelques grains de raisin. Voyons donc, soyez raisonnables. Ne comprenez-vous pas que c'est le plus bel hommage que nous rendions aux fruits dorés de vos coteaux ? Si l'étourneau s'y met, c'est signe que le raisin est bon. Mal mûr ou pourri, nous le dédaignons. Sans parler du bien que ça nous fait. Il faut que chacun vive. Alors, pourquoi tant crier « sus aux voleurs » et nous envoyer de la grenaille ? Pour ce que ça sert ! Tous les gailards qui se promènent avec un fusil, on les connaît déjà. Même ceux qui mettent col et cravate. Ils croient qu'on va les prendre pour le pasteur en tournée dans ses annexes. Pas plus ! Sitôt qu'ils tournent le dos, frrrrt... on s'abat dans une autre direction. »

« Leur dernière ruse, c'est cette combine de pétards automatiques. C'est traitre, ça, ça vous donne de ces émotions quand on s'y attend le moins. Hier, ma cousine Fricquette, qui a déjà dit que c'était sa dernière année de maraude avec la bande, a eu l'aile gauche mal arrangée par un de ces engins. Elle aura bien de la peine à s'en remettre. C'est le même coup que la bombe atomique, on devrait interdire ça avant que ça ne cause un malheur. C'était pourtant plus joli, quand on mettait au milieu de chaque vigne un épouvantail avec un chapeau tout cabossé. Mais quand ils ont vu qu'on s'enfilait dans la manche du paletot pour manger nos raisins à l'abri de la bise... ils ont repris leurs frusques et leurs perches de haricots ! »

Ailleurs ?

Notre étourneau riait à gorge déployée. Il fallait en profiter pour pousser notre offensive. Avec une prudente circonspection, nous avançions sur un terrain dangereux. Notre prochaine interrogation serait-elle trop suggestive pour cet oiseau à l'œil malin ? Il nous prévint avec un flair de sorcier, en enchaînant sans tarder :

« Oui, je sais ce que vous allez me dire : « Si vous n'êtes pas contents, allez voir ailleurs ! » Oh ! je sais bien que vous seriez heureux de nous voir le bout de la queue. »

« Que voulez-vous... on a été élevé ici, on a vu la ronde des beaux automnes, depuis tant d'années. On aime cet horizon de lumière avec ce lac où baignent les roseaux, où passe le reflet changeant des nuages. C'est un beau pays qui se déroule sous nos yeux comme la toile d'un peintre merveilleux qu'il aurait accrochée, immense et colorée, aux héros de Chaumont, pour la joie de tous nos yeux ! »

« Je veux bien vous dire, murmura comme en sourdine l'oiseau bavard, j'ai passé là-bas de l'autre côté de la ville, deux étés. C'était quand j'avais eu ce gros chagrin inattendu de la Loriette de Champrevyves, cette jolie oiselle qui me préféra un nouveau venu du Vully. »

« Enfin, quoi, j'ai bien voyagé de Corcelles à Cortaillod. Je me suis bien régalé parfois, mais à mon goût il manquait toujours quelque chose. »

« Sans compter que, dans leurs vignes, les femmes avec leurs châles, leurs mouchoirs, parlent encore beaucoup plus que chez vous et s'agitent continuellement. On dit que là-bas point n'est besoin de garde-vignes, les dames ont toujours le nez en l'air et ça effraie terriblement les oiseaux. A Corcelles, il y en avait une qui prétendait retrouver en plein jour la place des étoiles. « Je suis sûre, criait-elle, que la Grande Ourse était là-haut sur la forêt de Chantemerle ! » — « Pas si loin, disait son mari, un tantinet fripon et malicieux, comme le vin de sa cave, pas si loin, tu étais là, de sorte que... je l'avais à côté de moi ! » Alors, c'étaient des cris

ALORS que l'automne assis sur nos coteaux a donné à Chaumont les tons d'or et de rouille dont sa palette est si riche, les étourneaux de la région ont reçu leur habituelle convocation. Leur secrétaire Tira-d'aile n'a pas eu de peine à les rassembler au lieu convenu dans les arbres dominant la vieille carrière. Puis, chacun ayant fait part de ses idées stratégiques, on décida de recourir toujours à la vieille tactique des vols d'ensemble en tourbillon. Un jeune étourneau qui venait tout droit des vignes de M. Chaudet, à Rivaz, essaya bien de proposer une attaque en tirailleurs en se glissant derrière les murs. Il fut arrêté tout net par Flûtaut, le vieil étourneau de Rouges-Terres, lequel lui coupa le sifflet par un péremptoire : « Ici, c'est nous qu'on commande, si tu n'es pas content, va manger les restes là d'où tu viens ! »

L'autre dimanche, alors que le soleil éclairait tout le pays, nous avons, le long des vieux chemins où passeront tant d'honnêtes vigneronnes de chez nous, rencontré, se chauffant à l'angle du mur, un des doyens de la bande d'étourneaux tournoyant sous le ciel bleu. Il paraissait un peu fatigué de sa semaine, guignant juste d'un œil, si la grappe la plus proche n'allait pas se dorer pour son goûter dominical. Pas sauvage du tout, le vieil maraudeur ouvrait un bec décelant la faim, soit un embarras d'estomac. Du moins le pensions-nous mais ce n'était pas cela du tout ! En effet l'oiseau désirait seulement raconter ses misères à quelqu'un !

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récentement, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs, 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez.

Une vie d'étourneau !

Ce ne fut pas long ! A peine assis sur un granit faisant saillie, nous fumes rejoint par ce gaillard au long bec ! Sans attendre qu'on l'y invite, il commença d'une voix devenue nasillarde, à dévoiler le chapelet de ses plaintes !

« Ah ! vous croyez que c'est beau, vous, une vie d'étourneau ? Quand le soleil se cantonne derrière le rideau de fer des nuages, qu'il nous oblige à chercher notre grappe quotidienne sous la morsure de l'âtre bise ? Et à quelle vitesse ! Avec les exemples qu'ils ont dans l'air et sur terre, nos chefs de file ont été pris par la même folie ! Tenez, l'autre jour, près de l'ancienne Favarge où subsistent encore quelques parchets de vignes, on allait si vite qu'au lieu d'atterrir dans un coin bien mûr, on s'est presque enfilé dans le dernier wagon de la Directe ! Encore un peu on serait allé à Berne pour rien ! »

« Autrement, on avait le temps de souffler. Etre deux hauts, murs, près des buissons de poires à Bon Dieu, on pouvait encore savourer le dernier grain qu'on avait dans le bec. Aujourd'hui ? C'est tout juste s'il y a encore les murs : les buissons, ça se fait rare, le fer et le ciment, voilà ce qui remplace. Sans compter que si nos familles s'agrandissent, le vignoble, lui, se rétrécit. »

« Blosses » et des taires sauvages. Il y aura plus assez de raisin pour chacun. Nous qui sommes bien placés pour voir les choses de haut, que de changements constatés en deux décennies ! De ces beaux ceps qui nous faisaient signe, de Saint-Blaise à Neuchâtel, combien en restera-t-il dans vingt ans ? Mon cousin germain l'engoulevant de Fontaine-André, qui n'a plus la tête bien solide, prétend qu'il pleut tellement ces derniers étés que ça fait pousser les maisons comme des champignons. A croire que chacun veut la sienne. Si du moins elles avaient bonne façon ! « Las petchu », comme disait le vieux Sagnard d'autrefois, de là-haut on en voit de drôles. Au temps jadis, dans ce joli coin de pays, on aimait à reconnaître les

RÉCIT DE CHEZ NOUS

CONFIDENCES D'ÉTOURNEAUX

demeures des hommes à leurs larges toits, parfois à leurs tourelles gracieusement enrobées de vigne vierge. Le lierre des vieux murs, les abris de clématite, de chèvre-feuille, nous offraient de doux refuges après une bonne ripaille dans les vignes du coteau. Maintenant, c'est le règne du ciment, du béton, des balcons qui s'allongent comme des baignoires, des colonnes qui se dressent sèches et nues.

« Les grands arbres nous servant de dortoirs, on les abat. Chance encore que vous conserviez, par là, votre vieux tilleul. C'est un bon refuge pour notre bande quand on veut passer des vignes d'Hauterive à celles de la Goulette. Mais c'est égal : une vie d'étourneau, ça n'est pas drôle du tout ! »

Sus aux voleurs !

L'étourneau reprit son souffle, alla se rafraichir le bec dans la petite « gouille » laissée par la dernière pluie. Notre question arrêta ce monologue un peu larmoyant :

« Mais, après tout, monsieur Pétonneau, qui vous plaignez de tout et de chacun, et des hommes de ce pays singulièrement, n'êtes-vous pas, dans la genêt ailée, ceux qui ont le plus d'ennemis, et cela bien par votre faute ? Cette réputation de charpenteurs, de pillards, de voleurs, n'est pas si usurpée que cela. Après tout, ceux qui arrachent leurs vignes diront peut-être qu'ils en ont assez de travailler tant que ça pour le plaisir de nourrir, en été, toutes les vilaines bêtes qui font la guerre au vignoble et, en automne, des bandes d'étourneaux trop gourmands ! »

Se tortillant sur un coin de mur, notre ami l'étourneau dit l'air d'un pêcheur repent. Cela ne dura pas et le bec se rouvrit pour de plus amples confidences encore, vrai

LE STIMULANT APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

qui nous mettaient en fuite pour un bon moment.

« Au-dessus de Colombier, c'était une autre chanson. Il y avait là un couple d'amoureux qui ne cessait de se bécoter, ça nous dérangeait quand on essayait de comparer les mérites des vignes. Enfin, ils sont mariés maintenant. Gageons que ça va déjà être plus calme ! »

Concurrence... fédérale

Pour rendre à notre étourneau sa belle gaieté d'autrefois, nous avons conclu l'entretien par ces propos de saison. Sans irrespect, mais avec la malice des époques d'élections, nous avons confié à notre maraudeur des vignes qu'il existait présentement, sous le ciel helvétique, une nuée d'étourneaux d'une autre sorte, prêts à s'élever à l'assaut de la grappe fédérale, représentée par la couple sous laquelle vont entrer, après les prochaines vendanges électorales, un petit nombre d'élus !

On voit ça d'ici : l'image de plusieurs centaines de candidats, tous prêts à se sacrifier pour le bonheur de leurs électeurs.

Heureusement que ces étourneaux-là ne risquent pas la mitraille ! C'est à coups de crayon que l'on brisera les ailes de leur ambition légitime et que certains d'entre eux, même au rancart la belle serviette de cuir gaufré, devront dire un adieu plein d'amertume à leur fauteuil confortable.

C'est un bon vigneron du pays romand, auquel pareille aventure était arrivée voilà bien des années, qui, inspiré par son travail quotidien, avait écrit dans son calepin cette conclusion un peu mélancolique d'un lendemain d'élections : « Adieu... paniers, vendanges sont faites. »

Mis en joie par cette parabole, mon étourneau, ravi, s'en fut, d'un coup d'aile, retrouver la bande des pirates de l'air.

Fram.

Advertisement for Sangal pâtés. Text: « En achetant des pâtes dites toujours, c'est Sangal que je veux, c'est plus sûr ! » Image of a woman holding a box of Sangal pâtés. Logo: Sangal CARINA PÂTES AUX ŒUFS FRAIS.



ESCO
TAILOR

Et voici le moment de choisir votre NOUVEAU MANTEAU ELITE vous propose son choix superbe de modèles élégants dans une gamme très variée de tissus pure laine

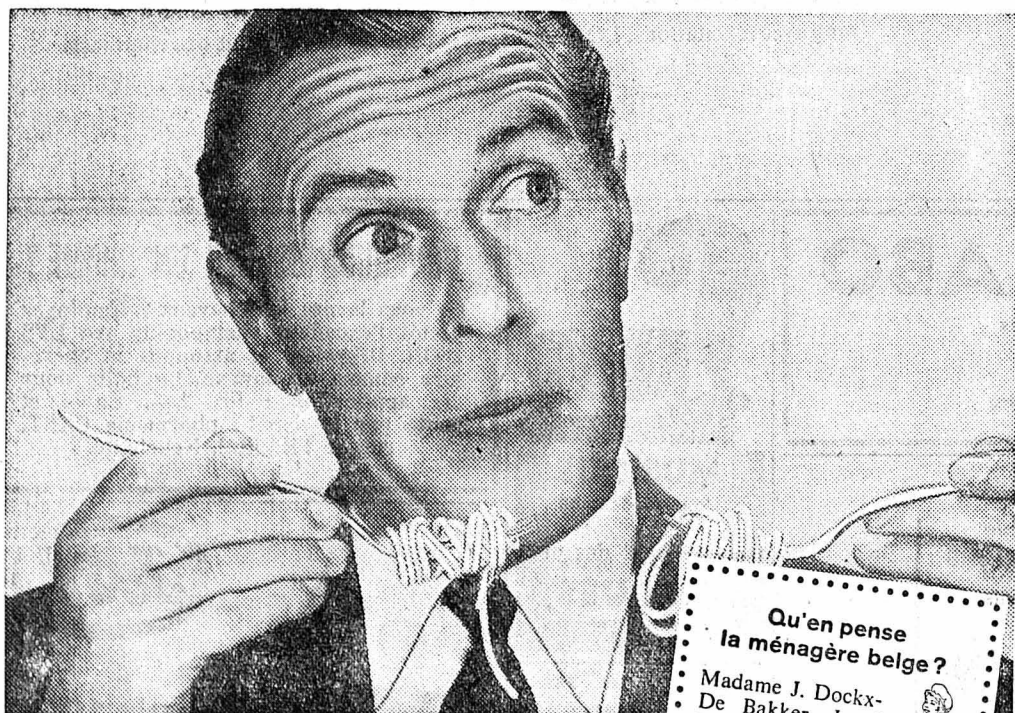
Depuis **108.-**

Mieux vêtus par Temple-Neuf 4

ELITE
NEUCHÂTEL

...et pas cher du tout! Centre-ville

PLANTA m'a ouvert les yeux sur la margarine!



Goûtez-la donc!

Soyons francs: la margarine n'est pas populaire chez nous, mais c'est un simple préjugé dû à notre ignorance. PLANTA, la margarine à base de graisses végétales de choix, vous emballera. Elle est idéale pour la cuisson à la casserole, à l'étuvé, pour affiner les mets... et tellement avantageuse! PLANTA se conserve toujours fraîche, sans perdre sa fine saveur beurrée. Etonnant qu'avec sa qualité elle soit aussi économique! Faites un essai et vous en chanterez les louanges car vous verrez comme elle nourrit sans alourdir. PLANTA, c'est la margarine qui tient plus qu'elle ne promet.

PLANTA - la margarine avec vitamines!
Vitamine A pour la croissance normale
Vitamine D pour les dents et les os
PLANTA est sous le contrôle permanent de l'Institut de Chimie et de Physiologie de l'Université de Bâle



PLANTA, à base de graisses purement végétales, délicate et bon marché!

FABRIQUE DE GRAISSES DOMESTIQUES SA GATTIKER & CIE, RAPPERSWIL SG.

D'après les dernières données de la science, il est actuellement établi qu'une

peau sèche ou irritée

a davantage besoin d'une crème hydratante que d'une crème très grasse. C'est dans ce but qu'a été créée la



D'une composition toute nouvelle, elle pénètre rapidement dans l'épiderme et a un effet adoucissant immédiat.

Crème non parfumée: Fr. 2.50 la boîte

Crème parfumée: Fr. 2.60 la boîte (impôt de luxe compris)

En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt général: pharmacie Armand, Neuchâtel

Boucherie-Charcuterie

Rohrer
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi, GRANDE VENTE de

Bœuf à rôtir et à bouillir

Gros veau, porc, agneau

Porc fumé de douce salaison

Une seule qualité, la meilleure

Prix avantageux

Poulets - Poultes à bouillir

Lapins frais du pays

Poulets rôtis à la broche

de 6.80 à 12.- la pièce

Civet de lapin et de chevreuil

Pour le service à domicile, veuillez nous téléphoner si possible la veille ou le matin jusqu'à 7 h. 45

VOICI LONGINES *Conquest*

Montre étanche, équipée du nouveau mouvement automatique Longines. Spécialement étudiée, dotée d'un cadran riche au dessin exclusif orné de signes relief en or, Longines Conquest porte, incrusté dans le fond du boîtier, un médaillon émail champlé et or qui lui confère un cachet distinctif et sa garantie de qualité.



Seau d'or de garantie de la *Conquest* en acier



Seau d'or de garantie de la *Conquest* 18 carats

Or 18 ct. Fr. 750.-
Acier Fr. 320.-

LIVRÉE DANS UN ECRIN DE LUXE

LE PRIX DU TEMPS VAUT BIEN LE PRIX D'UNE LONGINES

En vente chez: P. MATHEY, rue du Seyon 5 - E. MICHAUD, place Purry 1 - H. PFAFF, place Purry 7

Automne 55



Le spécialiste vous offre des avantages

**MANTEAUX
COSTUMES
ROBES**

*les nouveaux coloris
les exclusivités
le grand choix
la belle coupe*

et les prix très intéressants

MESDAMES, NE MANQUEZ PAS DE RENDRE VISITE A NOS RAYONS

Savoie-Petitpierre s.a.

Nuits blanches?

CAFE HAG

 n'empêche pas de dormir


UNE AIDE BIENVENUE offerte par le Service PKZ

Il assume le soin de votre garde-robe masculine ou féminine.

Nettoyage chimique

Le nettoyage chimique fait durer vos vêtements et leur rend lustre et fraîcheur. Actuellement, hors saison, les délais de livraison sont particulièrement courts.

Réparations et retouches

PKZ fait soigneusement et à un prix modeste toutes retouches et réparations.

Téléphonez-nous 5 16 68



PKZ SERVICE PKZ

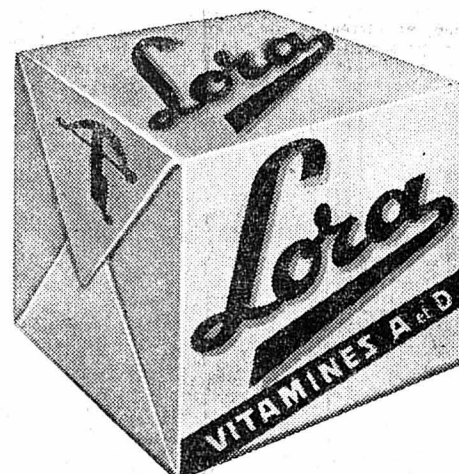
NEUCHÂTEL, rue du Seyon 2

LORA LA MARGARINE SUISSE

C'est celle qui a été primée à l'HOSPES 1954 avec félicitations



Hum! RIEN N'ÉGALE LA
SAVOUREUSE MARGARINE «LORA»



Le cube LORA de 250 gr.
ne coûte que Fr. 1.30
moins rabais

RANDON S.A. GENÈVE

Ce qu'écrit une ménagère suisse, Mme L. B., à Bienne :

... c'est un grand plaisir de réussir un bon plat grâce à la margarine LORA et d'être félicitée par ses convives. A mon avis rien n'égale LORA.

Dégagez-vous du préjugé contre la margarine. La margarine LORA est un produit suisse, provenant de beaux fruits oléagineux, gorgés de soleil. Elle contient 10% de beurre frais et les vitamines indispensables A et D. C'est une margarine merveilleuse avec un goût parfait de beurre frais et l'Exposition internationale HOSPES 1954 l'a couronnée avec la médaille d'or, 1^{er} rang avec félicitations. LORA est sous le contrôle de l'Institut des vitamines.

LIQUIDATION TOTALE

autorisée par le département cantonal de police

Rabais de
20% à 40%

COUPELLERIE JEAN CHESI

ANGLE PLACE DU MARCHÉ - RUE DE FLANDRES



La nouvelle machine à écrire **TORPEDO** portable, devant être classée comme une des 7 merveilles du monde

Modèle depuis Fr. 510.—
Demandez un essai

gratuit
Reprise éventuelle de votre ancienne machine

Reymond

NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré 9

A VENDRE

à l'état de neuf : un calorifère « Irlandais », en fonte noire, pour bois ou charbon, un calorifère « Ludin » pour bois ou charbon, un fourneau « OPO » pour bois ou copeaux, conviendrait pour atelier. S'adresser à Paul Gentil, Saint-Martin. — Tél. (038) 7 12 96.

CIVET de boeuf

chez Balmelli
Rue Fleury 14

Fiancés, ne vous mariez pas...

... sans avoir visité la nouvelle exposition des **AMEUBLEMENTS MEYER** ! C'est parmi un si beau choix que se trouve le mobilier de vos rêves !

... Et n'oubliez pas que les prix sont vraiment avantageux !

Meubles G. Meyer

Neuchâtel - 11, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 75 05



Le nouveau désinfectant pour la bouche et le pharynx :

BRADORAL
à base de Bradosol de CIBA

Le protecteur du pharynx

Bradoral Pastilles Fr. 1.85
Bradoral Gargarisme Fr. 2.85

BINACA S.A., Bâle

Collectionnez les points (chèques) ABO

Primes : Abonnements de journaux
Chèques de voyage
Chèques livres
Prospectus : SERVICE ABO, OLTEN



Un garage privé INS en éléments de béton

Sur demande, facilités de paiement.
Baubedarf & Zementwaren
GUSTAV HUNZIKER A.G. INS/ANET/BE
Téléphone (032) 8 35 22 / 8 35 66

Demandez le prospectus

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.



MUSIQUE
Croix-du-Marché
(Bas rue du Château)
Les plus beaux
DISQUES

Jaquettes de laine
Cardigan
Nouveautés au prix d'atelier
Madame A. Ladine
Ruelle Dublé 1



depuis 1930 est renommé pour ses brosses pour ses soins du corps et de la peau



Ulrich Jüstrich
Walzenhausen

Schenk Roberl, rue de la Côte, Colombier/Ne
Tél. (038) 6 35 05

Le secret du bien-être :

VESTOL

1 Mazout sur 5 en fonction en Suisse est 1 VESTOL

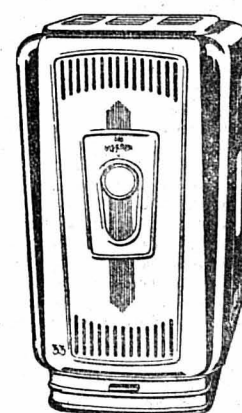
Contrôle annuel gratuit par la fabrique, service d'entretien par abonnement. Une chaleur confortable, rapide, économique, la propreté par le chauffage au mazout

la qualité suisse au même prix... en belle fonte émaillée Castor

VESTOL c'est plus sûr

Conçu et fabriqué par **AUTOCALORA S.A. - VEVEY**

Nos autres fabrications : Brûleur suisse **THERMEX** Conditionneurs **THERMATIC. NATIONAL**



NEUCHÂTEL : VESTOL-SERVICE J.-P. Wyss, G.-Farel 10, Serrières, tél. (038) 5 44 25. Cretegnay & Co ; G. Sydler, ferblantier, 30, Tertre ; Fritz Gross & Cie, installateurs, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel. — BOUDRY : Y. Barbier, quincailler. — PESEUX : Beck & Cie, quincaillerie, René Billaud, ferblantier. — SAINT-BLAISE : Paul Pierrehumbert, ferblantier.

Classe... Distinction...
L'homme exigeant s'habille chez
G. AUBRY tailleur
Beau choix de **tissus anglais** pour vêtements fine mesure et confection modèle à vos mesures, depuis **Fr. 190.-**
Manteaux gabardine, loden, Harris-Tweed, etc., de **Fr. 90.- à Fr. 250.-**
Magasin A L'ETAGE Temple-Neuf 4 (Centre-Ville)

AU DOMINO
Place-d'Armes 6
Nouvel arrivage de
PUZZLES à BON MARCHÉ
JEUX - JOUETS
ATTENTION
DEMAIN SAMEDI, à l'occasion de l'ouverture de saison, DISTRIBUTION DE CADEAUX ET DE CATALOGUES DE JOUETS A TOUS NOS CLIENTS
POUR QUELQUES JOURS :
EXPOSITION de POUPÉES
Prix très avantageux
Venez choisir et faire réserver pour les fêtes
Venez pendant qu'il y a DU CHOIX

Une offre à nos rayons tissus (1er étage)
HORS CATALOGUE
Nous vous recommandons tout spécialement notre grand choix en
tissus ÉCOSSAIS laine 5.90
Largeur 90 cm. . . . Le mètre seulement
Pour la robe habillée ou le petit deux-pièces, nous avons choisi une sélection de tissus de
LAINA PEIGNÉE
enrichis de rayures ou de carreaux de tons contrastants. Largeur 90 cm. **9.80**
Le mètre
Votre prochaine robe sera en
AFGALAINÉ unie
à cet effet, nous mettons une belle gamme de coloris à votre disposition. Largeur 90 cm. **7.90**
Le mètre
La bise ou la neige n'auront aucune prise sur vous, si vous portez une jaquette confectionnée dans notre magnifique
ÉCOSSAIS VELOURS
aux tons vifs, pure laine. Largeur 140 cm. **14.90**
Le mètre
TOUJOURS BIEN SERVI
Grands Magasins **au Sano Rival**
NEUCHÂTEL
PATRONS : Ringier Herbillion

Sans compresseur!
le pistolet à peinture
BURGIA 53
pour décorateurs, peintres, garagistes 220 v. Prix : Fr. 95.50 + port
M. THOMET
NEUCHÂTEL

OCCASIONS
Bureaux ministres, 55 et 150 fr., fauteuil de bureau, 25 fr., armoire à trois portes, avec glace, 220 fr., guéridon, 25 fr., dressoir, 40 fr., armoire à deux portes, 70 fr., matelas en crin animal, 55 francs, chaises, 4 fr., vitrines, 25 fr., calorifère, 30 fr., divets, couvertures, matelas neufs, etc.
Tél. 5 12 43, Marcelle Remy, passage du Neubourg.
A vendre
machine à coudre
à pied, marque «Phoenix», en bon état.
Patins
vissés pour dame, No 38, souliers bruns, S'adresser: Roger Robert, Mail 8. — Tél. 5 10 93.
Cuisinière électrique
«Le Réve», trois plaques, en parfait état, à vendre 250 fr. — Suter, Montmairil.

PRÊTS
● Diacris
● Rapides
● Formalités simplifiées
● Conditions avantageuses
Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

Le Manège de Colombier ORGANISERA UN COURS EN GROUPE, le soir de 20 à 21 heures,
s'il y a assez de cavaliers. Ce cours durera six semaines et selon le désir des cavaliers, une ou deux fois par semaine. Le prix pour ce cours sera réduit, Inscriptions au Manège de Colombier, téléphone (038) 6 36 88.

Rideaux soignés en tous genres
JEAN PERRIRAZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR
Maîtrise fédérale - Hôpital 8 - Tél. 5 32 02
Le plus grand choix de tissus

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Bourgogne 4 — Tél. 8 24 12

A VENDRE
un vélo de dame; un accordéon chromatique; un manteau d'homme (hiver), taille 48. Téléphone 8 25 90.

Location et vente
machines à laver électriques et hydraulique, service à domicile. Tél. 8 23 76.

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

L'empoisonnement par accident est devenu un grave problème de santé publique

«L'empoisonnement prend l'aspect inquiétant d'un grave problème de santé publique», viennent de déclarer deux médecins qui envisagent non pas des meurtres mais des accidents provoqués par le grand nombre de produits toxiques qui résultent des techniques introduites par la civilisation complexe de notre temps.
Absorbé en excès, presque n'importe quel produit peut devenir toxique. Même le lait peut provoquer des réactions toxiques dans certains cas. Au point de vue médical, toute substance dont l'action chimique sur l'organisme peut provoquer des lésions ou des troubles fonctionnels doit être considérée comme un poison.
On connaît les accidents toxiques d'origine naturelle, causés par les serpents, les araignées et les scorpions. Mais il faut y ajouter maintenant toute une série de produits de ménage, comme le pétrole, la lessive, les insecticides, l'essence à briquet, l'antigel, le blanc de cèruse (à base de plomb) et les détachants, responsables d'un grand nombre d'intoxications et de cas de mort accidentelle.
Les enfants sont particulièrement exposés aux dangers d'intoxication de ce genre, mais certaines activités professionnelles recèlent également des risques d'accidents pour les adultes. Citons, parmi les dangers d'intoxications industrielles, les accidents provoqués par le radium, les rayons ultra-violet et infrarouges, le gaz carbonique et l'oxyde de carbone, le benzène, le chlore, le mercure et l'alcool méthylique.
Chose curieuse, les plus puissants poisons sont sécrétés par les plus petits de tous les organismes connus : les bactéries. Nous avons cependant réussi à combattre les effets de ces exotoxines (c'est le nom des poisons produits par les microbes). Nous savons comment préparer des antitoxines pour lutter contre la diphtérie et le tétanos et, puisque nous avons découvert que la toxine du botulisme (une forme d'intoxication alimentaire) est détruite par la chaleur, nous sommes en mesure de prendre les précautions nécessaires.
De tout temps, les poisons ont constitué un sujet de fascination et

BIBLIOGRAPHIE

Margaret Bell Houston
L'ILE DE LA MARIÉE
Presses de la Cité
Ainsi s'appelle ce petit coin du Texas que nous découvrirons avec les yeux tout neufs d'une Victoria de dix ans, que le peuple le domaine des fantasmagories de son imagination. Elle évolue avec candeur parmi les nègres, les membres de sa famille, les voisins. Que tante Nep, coquette jusqu'à l'inconscience, chipe le prétendant de sa fille, que son cousin prenne part à ses jeux, que la négresse Niniky raconte des histoires de fantômes, qu'un vieux monsieur un peu fou trouve une mort dramatique, voilà qu'il n'émue pas Victoria.
Ainsi ce délicieux roman se déroule-t-il dans une atmosphère où se mêlent le charme désuet d'une époque révolue: 1888, et l'irréalité de réveries enfantines. Les personnages sont bien actuels: ils aiment, ils souffrent, ils vivent un peu de leur âme honnête et travailleuse.
Paul French
LA BATAILLE DES ASTRES
Presses de la Cité
Quinze minutes avant l'heure H, l'«Atlas» était prêt à décoller et les lignes polies du vaisseau de l'air brillaient dans la lumière qui, venue de la terre, inondait la lune. Car c'est bien de la lune que l'«Atlas» allait s'élever dans l'espace, la lune, colonie terrestre...
Les savants croyaient fermement qu'il n'y avait personne à bord; la machine seule devait enregistrer les agissements des pirates de l'espace, qui tentaient de s'approprier toutes les planètes alentour. Mais le jeune Lucky Starr n'accordait pas à la science une entière confiance, et il s'était glissé dans les flancs du bâtiment afin de se rendre compte par lui-même des événements. Thème audacieux, mais très vraisemblable.
W. E. Johns
KING ET LES ZOMBIES
Presses de la Cité
Une petite île perdue dans l'Océan. Deux de ses personnalités disparaissent. Voilà du travail pour King. Du travail dur passionnant, pour lequel il doit déployer toute son énergie, toute son autorité de chef.
Et c'est ainsi que notre ami King, dit Gimlet, devient gouverneur. Malgré ce titre flatteur, le respect dont on l'entoure, saura-t-il venir à bout des mystérieux Zombies qui hantent l'île?
Maurice Lenoir
L'ESPACE S'ERA-T-IL VAINCU?
Editions Plon, Paris
Le problème des soucoupes volantes est de ceux qui passionnent l'opinion publique. La récente déclaration du président Eisenhower sur le lancement de satellites artificiels donne une base officielle à ce qui n'était encore que rêveries invérifiables. Le livre du commandant Lenoir n'est ni une étude technique des satellites artificiels, depuis longtemps réalisables, ni un examen critique des faits, réels ou supposés, que la presse a rapportés. Se limitant à l'examen des possibilités techniques, l'auteur nous rappelle brièvement les données élémentaires sur l'attraction terrestre, les projectiles et fusées interplanétaires, pour en arriver à l'étude d'astronaves et «comonaves» dont il nous décrit la structure et le mode de fonctionnement. Il se base sur l'analogie existant entre les réalisations humaines et les manifestations naturelles.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

6 septembre. Révision des statuts des Fabriques des montres Zenith S.A. (Zenith Watch Manufacturing Ltd.), au Locle. Le capital social ayant été réduit à 1,996,000 fr. puis réaugmenté à 2,500,000 fr.
7. Sous la raison sociale S.I. Promenade No 6 S.A., à Couvet, il a été constituée une société anonyme ayant pour but l'acquisition, la construction, la vente et le commerce d'immeubles: Capital social Fr. 50,000.—. Président: Jean Bourquin; vice-président: Georges Dubied; secrétaire: Max Camélique, tous trois à Couvet.
12. Radiation de la raison sociale Henri Calame, à la Chaux-de-Fonds, épicerie, primeurs, par suite de cessation de commerce.
12. Le chef de la maison Comptoir de bijouterie, Henri Desceudres, à Neuchâtel, achat et vente en gros de bijouterie et bracelets en tous genres, est Ulvise-Henri Desceudres.
12. Le chef de la maison Alfred Robert, à Neuchâtel, exploitation d'une atelier-épicerie, est Alfred-Henri Robert.
13. Radiation d'office du registre du commerce de Neuchâtel de la raison sociale Technal S.A., par suite du transfert du siège de la société à Bôle.
14. Radiation de la Société Immobilière Rue des Jeannerets No 21 S.A., au Locle, par suite de sa transformation en société à responsabilité limitée. Les créanciers ont accepté la nouvelle société comme débitrice.
14. Le chef de la maison Albert Montandon, à Môtiers, commerce d'horlogerie en gros et détail, est Albert Montandon.
14. Radiation de la raison sociale Georges Bornand, scièr du Pont-de-la-Roche, à Fleurier, par suite de cessation de commerce.
14. Le chef de la maison Edouard Philippin, à Neuchâtel, achat et vente d'articles en caoutchouc, est Edouard Philippin.
15. Transfert à la Chaux-de-Fonds du siège social de la maison Claude Drozier, entreprise de transports de personnes et de choses, précédemment au Locle.
15. Radiation de la raison sociale Marchand & Cie en liquidation, à Neuchâtel, représentations générales, importation, exportation, la liquidation étant terminée.
15. Sous la raison sociale Mirador S.A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une société anonyme ayant pour but l'achat, la vente, la construction et l'exploitation d'immeubles: Capital social: 50,000 fr. Seul administrateur: Pierre Aubert, à la Chaux-de-Fonds.
16. Radiation de la raison sociale Henri Zahner, aux Geneveys-sur-Coffrane, entreprise électrique. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif Henri Zahner et fils, entreprise électrique, aux Geneveys-sur-Coffrane. Cette société a été constituée par Henri-William Zahner, aux Geneveys-sur-Coffrane, et son fils Robert-Philippe, à Fontainemelon.
16. Le chef de la maison Léon Notari, au Locle, entreprise de maçonnerie, est Léon-Emile Notari.
20. Transfert à Neuchâtel du siège social de la maison John Maler, confiserie-boulangerie, précédemment à la Neuveville.
20. Le chef de la maison E. Favre, à Neuchâtel, maroquinerie en gros, est Ernest-Marcel Favre.
20. Radiation de la raison sociale Frédéric Lehmann, à Neuchâtel, boulangerie-pâtisserie, par suite de remise de commerce.
20. Radiation de la raison sociale Pargos (Centrale du canton de Neuchâtel et du Jura bernois de grossistes en denrées coloniales), à Saint-Blaise, sauvegarde des intérêts des grossistes en denrées coloniales, etc., société coopérative, la liquidation étant terminée.
20. Le chef de la maison Paul Miserez-Boichat, à la Chaux-de-Fonds, commerce d'appareils tendeurs pour cols, est Paul-René Miserez, allié Boichat.
21. Le chef de la maison A. Fleury, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et vente de produits chimiques pour le nettoyage, spécialement de détergents pour l'industrie, est Alphonse-René Fleury.
22. Le chef de la maison Robert Chapuis, aux Ponts-de-Martel, gravure de pièces industrielles, gravure sur fonds de boîtes de montres et sur mouvements par procédé chimique, est Robert Chapuis.
22. Modification des statuts de la maison Georges Brelscher, «Au Bon Marché», à Neuchâtel, confiserie et chocolaterie pour hommes, dont la raison sociale sera désormais: Vêtements Brelscher.
22. Sous le nom Fonds de prévoyance Vesta S.A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une fondation ayant pour but d'aider le personnel travaillant dans la société Vesta S.A. à supporter les conséquences de toute nature résultant de la situation économique, de la maladie ou d'un accident, de la vieillesse ou de la mort, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes par d'autres prestations de la société et de tiers.
25. Modification des statuts de la

Communiqués

La Croix-Rouge lance un appel en faveur des victimes des inondations au Costa Rica
La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé un appel urgent en faveur de six mille familles restées sans abri au Costa Rica, à la suite des inondations.
La Ligue demande des médicaments, des vivres, des tentes et des vêtements pour adultes et enfants, ces articles ayant été indiqués par la Croix-Rouge costaricienne comme devant couvrir les besoins les plus urgents. Les denrées alimentaires nécessaires à la population sinistrée comprennent du riz, des haricots, du lait en poudre et du beurre, tandis qu'un nombre de médicaments demandés figurent des antibiotiques, des vaccins antidiptériques, antityphoïdiques et antitétaniques.
«La veuve joyeuse», à la Rotonde
Mardi prochain, l'Opérettenbühne Winterthour donnera une représentation de gala de la plus célèbre opérette de Franz Lehár: «La veuve joyeuse». Il est de tradition que l'Opérettenbühne présente chaque saison quelques nouveaux artistes. Cette année, pour la règle, a été engagé Franz Heigl, de Hambourg, et Gerd May, de Karlsruhe, Karl Frey, du Raymond Théâtre de Vienne, comme chanteurs de classe. Erwin Marchart, maître de ballet, et Miles Meinzer et Marguerite de Mouche gageront la faveur du public dans leurs nouveaux ballets. Les amateurs d'opérettes ne voudront pas manquer cette soirée, préparée avec grand soin.

LA VIE RELIGIEUSE

Le quatrième centenaire de la première Eglise réformée de Paris
On a célébré, samedi et dimanche derniers, à Paris, le quatrième centenaire de la fondation de la première Eglise réformée de Paris. Le programme de cet anniversaire, célébré par le Consistoire des Eglises réformées et le Consistoire des Eglises évangéliques luthériennes de Paris, comprenait une promenade dans le Paris protestant, sous la conduite du doyen de Félécie, des conférences, un culte solennel à l'église des Billettes, et une conférence du professeur Jean Cadier, à l'Oratoire du Louvre, sur: «Les origines de l'Eglise réformée de Paris».
C'est en 1555 que fut éditée et organisée la première Eglise réformée de Paris. Depuis lors, la réforme inscrivait maintes pages de son histoire dans la capitale de la France, où les témoins, anciens et actuels, du protestantisme, sont nombreux et où l'Eglise réformée est singulièrement présente et vivante.
Le premier congrès international de morale médicale vient de se réunir à Paris, du 30 septembre au 3 octobre, convoqué par le Conseil national de l'ordre des médecins, sous la présidence du professeur Piédelièvre. C'était le premier congrès international de juridiction professionnelle médicale, de morale médicale et de droit médical comparé. Vingt-quatre nations, avec 415 congressistes, y étaient représentées. Voici les sujets des rapports présentés: 1. Les raisons morales du secret médical; 2. le consentement du malade à l'acte médical; 3. l'indépendance du médecin; 4. les conditions morales d'application des nouveaux procédés de diagnostic et de traitement.
Une commission fut créée dans le but d'élaborer un projet de création d'une Société internationale d'éthique médicale et de droit médical, avec le soutien de la création, dans chaque pays, d'une Société nationale d'éthique médicale.
Dans la paroisse réformée
M. Pierre-Yves Emery, de la Communauté de Taizé, accomplit actuellement une partie de son stage pastoral dans la paroisse de Neuchâtel, sous la direction du pasteur Jean-Philippe Ramayer.
Une nouvelle liturgie
L'Eglise réformée de France vient de faire paraître une nouvelle édition de sa liturgie pour le culte dominical, les différents temps de l'année ecclésiastique, les cultes spéciaux (semaine, fêtes, cultes commémoratifs, baptême,

Cours de répétition
Nous servons des ABONNEMENTS MILITAIRES de 3 semaines, au prix de **Fr. 1.90**
Le paiement doit être effectué d'avance à notre compte postal IV 178 ou à nos guichets
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Holiday on Ice 1955
Après Paris, Lyon et Zurich, la grande revue américaine «Holiday on Ice» sera à Lausanne, du 8 au 15 novembre 1955. Dans la plus grande salle du Comptoir suisse, des estrades seront installées pour loger plus de 4000 spectateurs par représentation.
Le programme annoncé est celui de 1956: il est entièrement nouveau et dépasse tout ce qui a été vu jusqu'ici. Les vedettes sont également nouvelles.
«Qu'est-ce que l'Eglise orthodoxe?»
Samedi 29 octobre, à la Salle des pasteurs (Collégiale 3), le professeur P. Erdokimof, directeur de l'Institut orthodoxe de Sévres, près Paris, répondra à cette question.
Tous ceux qui s'intéressent aux grands courants de la pensée religieuse russe et occidentale et au combat que le mouvement œcuménique conduit depuis quelques années pour inviter les chrétiens à se mieux comprendre, profiteront de l'occasion d'entendre un des plus dignes représentants de l'Eglise orthodoxe.



prix modique,
chaussant parfait

2480

box brun et noir
semelle caoutchouc

2980

box brun et noir
semelle aérocrêpe diplomate

J. Kurth
S.A.

NEUCHÂTEL



17 RCH 108 A
Prix Fr. 1725.-
+ Impôt de luxe

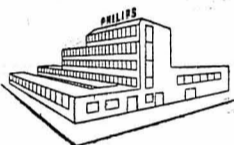
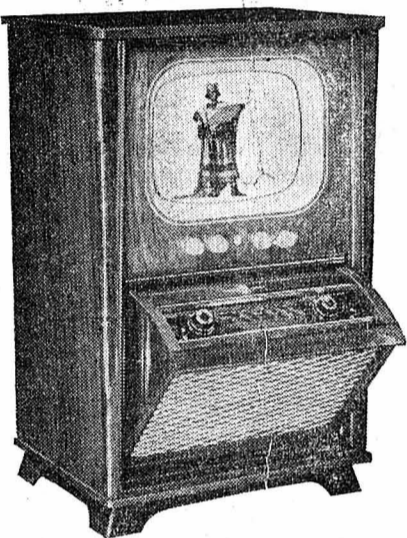
Si vous vous intéressez aux sports, à l'actualité, au théâtre... faites de la Télévision. Vous serez toujours à la meilleure place de toutes les plus passionnantes manifestations locales et internationales. Et si vous choisissez un téléviseur PHILIPS vous serez, comme des milliers d'autres téléspectateurs dans le monde, émerveillés par la beauté et la netteté des images et l'excellente qualité de la reproduction sonore.

Pour ceux que la technique intéresse :

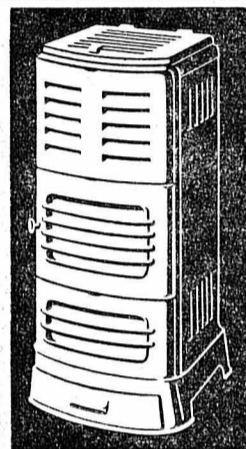
- Accord précis de l'image et du son avec le montage « inter-porteuses » ✓
- Circuit anti-interférences pour l'élimination des images fantômes ✓
- Réglage automatique de sensibilité ✓
- Image très stable grâce au montage PHILIPS de synchronisation à volant ✓
- Sélecteur de canaux à tambour rotatif ✓
- Nouveaux transformateurs donnant une image brillante, parfaitement nette et contrastée ✓

PHILIPS TELEVISION

Choisissez PHILIPS... c'est plus sûr!



Un service PHILIPS impeccable est en tout temps à la disposition de chaque client. Les usines PHILIPS à La Chaux-de-Fonds fabriquent des appareils de télévision et de radio selon des principes de qualité et de précision typiquement suisses.



CALORIFÈRES A MAZOUT

L'expérience nous autorise à vous conseiller quelques marques. Fabrication très soignée, fonctionnement parfait, vous assurent complète satisfaction.

GRANUM 100 m³ Fr. 520.-
LUDIN 100 m³ Fr. 495.-
QUAKER 170 m³ Fr. 395.-
225 m³ < 775.- 125 m³ < 525.-

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Pantalons confection

depuis Fr. 26.-
COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT
GRAND-RUE 6
1er étage

LANGUES DE BŒUF FRAÎCHES

depuis Fr. 5.50 la pièce
Boucherie Mont-Fleury
MAX HOFMANN
Rue Fleury 20
Tél. 5 10 50

LA VIE NATIONALE

A TRAVERS LE MONDE

La régie des alcools a fait 17 millions de bénéfice

Dans son rapport de gestion, le Conseil fédéral relève les faiblesses de certains points de la législation sur les alcools

BERNE, 27. — Le Conseil fédéral a remis à l'Assemblée fédérale le rapport sur la gestion et le compte de la régie des alcools pendant l'exercice 1954-1955. Le bénéfice de l'exercice, qui se monte à 17.361.653 fr. 65 sera réparti de la manière suivante : à la Confédération, 1 fr. 80 par tête d'habitant (4.714.992), soit 8.486.985 fr. 60, et aux cantons un montant égal; versement au fonds de construction et de renouvellement, 300.000 fr.; solde à reporter à compte nouveau 87.682 fr. 45.

Dans ses considérations finales, le rapport déclare notamment: le compte de 1954-1955 se solde par un bénéfice de 17 millions de francs, contre 25 millions et demi l'année précédente. Ce bon résultat est dû aux dépenses exceptionnelles élevées dues à l'utilisation de la récolte de pommes de terre de 1954.

En ce qui concerne l'actif, l'exercice a été marqué par une amélioration des recettes provenant de la vente des alcools et eaux-de-vie qui ont passé de 18 à 22 millions de francs, tandis que les différents droits et impôts, s'élevant à 17 millions de francs, ont rapporté un peu moins que dans l'exercice précédent. L'augmentation des dépenses pour les pommes de terre a cependant largement dépassé l'excédent de recettes provenant des ventes d'alcool et d'eau-de-vie.

La consommation d'eau-de-vie franche d'impôts inquiète le Conseil fédéral

La consommation d'eau-de-vie en franchise d'impôt par les bouilleurs de cru et commettants-bouilleurs de cru est également un secteur qui ne cesse de donner lieu à des difficultés. Cette question est un des points critiques de la législation sur l'alcool. Les quantités d'eau-de-vie consommées en franchise d'impôt par les producteurs n'ont pas baissé depuis l'entrée en vigueur de la législation révisée, elles ont au contraire augmenté après avoir légèrement fléchi.

Le Conseil fédéral est conscient de l'importance de cette question. Il se rend compte que la forte consommation en franchise d'impôt chez les producteurs, met sérieusement en danger la santé publique et entraîne des pertes fiscales considérables. Il s'agit d'épuiser les possibilités que la législation sur l'alcool offre déjà aujourd'hui et d'appliquer restrictivement le régime d'exception autorisant l'allocation d'eaux-de-vie en franchise d'impôt pour y remédier.

Un chauffard lausannois condamné à 18 mois de prison

LAUSANNE, 27. — Le tribunal de police correctionnelle de Lausanne a condamné, mardi après-midi, Henri Thuillard, 32 ans, manœuvre à Lausanne, pour homicide par négligence, ivresse au volant, infraction aux obligations en cas d'accident, délit de fuite, à 18 mois de prison avec arrestation immédiate, à la publication du jugement dans trois journaux de Lausanne, et donné acte à la partie civile de ses réserves.

Dans la nuit du 5 au 6 mai dernier, rentrant en automobile de Lausanne à Renens, Thuillard accrocha un cycliste, Raymond Jayet, 29 ans, marié et père de 3 enfants, qui fut tué sur le coup. Il rentra chez lui sans autre et refusa, le lendemain, de s'annoncer à la police.

Le chef du personnel C.F.F. à Lucerne a détourné 8000 fr.

Il est limogé et plainte a été portée contre lui

LUCERNE, 27. — La direction du 2^e arrondissement des chemins de fer fédéraux à Lucerne communique: Le chef de la section du personnel du 2^e arrondissement des C.F.F. à Lucerne s'est rendu coupable d'importants détournements, ainsi qu'il ressort d'une enquête, menée par la direction. Durant une longue période, il a détourné à maintes reprises de petits montants. Le total des détournements s'élève à 8000 fr. Le coupable a été relevé de ses fonctions et une action a été intentée contre lui.

Un escroc condamné

ZURICH. — La Cour suprême de Zurich a eu à sa barre lundi Julius Frei, qui, jusqu'à son arrestation il y a une année environ, était fondé de pouvoir à la Banque cantonale de Zurich.

Julius Frei, qui est né en 1907, était accusé d'escroqueries répétées pour un montant de 1.135.000 fr. (dommage final 476.000 fr.), d'usage de faux pour un montant de 120.000 fr. (dommage final de 317.000 fr.) et de complicité d'escroqueries pour un montant de 160.000 fr. Il a été condamné à 4 ans de réclusion, moins 355 jours de préventive, et à 5 ans de privation des droits publics.

Le dommage final est sensiblement inférieur au montant total du délit, du fait que le produit de nouveaux délits servait en partie à couvrir d'anciens dommages.

La cour a tenu compte du fait que l'accusé ne s'est pas enrichi et que sa responsabilité était atténuée.

* Un terrible incendie a éclaté à Rieden (Glaris), dans un immeuble localitif, ancienne fabrique transformée, abritant une vingtaine de logements. Dans les caves était encore entreposé un gros stock de benzine. Le feu s'est propagé à une vitesse très grande. Des victimes sont restées dans les flammes. On pense qu'elles sont au nombre de quatre. Leurs corps n'ont pas encore été retrouvés. Les pompiers ont dû lutter durant des heures contre le sinistre.

* Le pasteur Pierre Vittoz, membre de l'expédition franco-suisse au Ganech, émissaire a été redescendu à Kachomonon. Il a déclaré que l'expédition a dû subir vingt jours durant un très mauvais temps. Elle poursuit cependant son ascension vers le sommet qui pourrait être atteint dans la journée, si le temps le permet.

« Pour créer la paix que le monde attend »

Le président Eisenhower adresse un appel à l'Union soviétique

DENVER (Colorado), 27 (A.F.P.). — Dans une déclaration remise à la presse hier matin, le président Eisenhower engage l'Union soviétique à faire preuve à Genève du même esprit de conciliation qui anime les Américains, afin de poser les fondations de la paix et du progrès « que le monde entier attend ».

M. Eisenhower a rappelé qu'à son avis « l'épreuve concluante » aura lieu à la prochaine conférence de Genève, lorsque les ministres des affaires étrangères aborderont « d'une manière concrète » les problèmes qui « sont une source de tension et de danger ».

« Ils rechercheront des solutions qui sont possibles si ce nouvel esprit est réel », déclare le président et parmi celles-ci, « en premier lieu la réunification de l'Allemagne dans le cadre de la sécurité européenne ».

Le président Eisenhower espère également que les ministres parviendront à dissiper certains malentendus qui ont entouré la question du désarmement. Quant aux propositions qu'avanceront les puissances occidentales, « elles auront pour objet de promouvoir la paix dans la justice, en augmentant la sécurité et le bien-être de tous. Si l'Union soviétique répond dans le même esprit, un grand progrès pourra être accompli. C'est personnellement mon espoir comme c'est, j'en suis certain, celui du peuple américain ».

Le président Diem a proclamé la république

SAIGON, 27 (A.F.P.). — Le chef de l'Etat du Vietnam, M. Ngo Dinh Diem, a proclamé la république, hier, dans cet Etat.

C'est du palais de l'Indépendance, siège du gouvernement vietnamien à Saïgon, que le chef du gouvernement, entouré de tous les membres de son cabinet, s'est adressé à la foule qui avait envahi les jardins et a officiellement annoncé l'instauration du régime républicain. « Je proclame solennellement que l'Etat du Vietnam est une république, conformément à la volonté que le peuple vietnamien a exprimée par son vote du 23 octobre. »

M. Nguyen Huu Chau, ministre délégué à la présidence du conseil, a lu ensuite devant le microphone l'acte constitutionnel provisoire que vient de décrire M. Diem.

ITALIE

Fin de l'« Uomo qualunque »

ROME, 27 (A.F.P.). — Le « Front de l'homme quelconque » (« Uomo qualunque ») n'existe plus. Son fondateur, l'écrivain Guglielmo Giannini vient, en effet, de décider sa dissolution officielle dans toute l'Italie.

C'est aux élections pour la constituante du 2 juin 1946 que le « Front de l'homme quelconque » s'était, à la surprise générale, affirmé comme l'un des principaux partis italiens. Il y détenait trente sièges. Sans programme politique ni programme économique et social bien définis, ce parti avait réussi à grouper autour de lui à peu près tous les « mécontents » de l'après-guerre, parmi lesquels un grand nombre d'anciens fascistes. Cependant, le déclin du parti fut assez rapide: aux élections d'avril 1948, il n'obtenait plus que douze sièges et, à celles du 7 juin 1953, aucun de ses candidats ne fut élu.

SUÈDE

Près de Norrköping Une famille de quatre personnes périt carbonisée

La maison qui l'abritait était construite en bois

STOCKHOLM, 27 (A.F.P.). — Une famille tout entière, le père, la mère et deux enfants, âgés de 5 et 3 ans, a péri carbonisée, la nuit dernière, dans l'incendie de sa maison de bois, aux environs de Norrköping, dans le sud de la Suède.

GRANDE-BRETAGNE

Le président du Portugal accueilli à Londres par la famille royale

LONDRES, 27 (Reuter). — Le président de la république portugaise, le général Craveiros Lopes, est arrivé mardi après-midi en visite officielle à Londres, à bord de l'avisio portugais « Bartolomeu Diaz ». Le chef de l'Etat portugais et sa femme ont été accueillis au débarcadère de Westminster par la reine Elisabeth et la famille royale. Le premier ministre Sir Anthony Eden et les membres du gouvernement étaient également présents. Les personnalités officielles se sont ensuite rendues en calèches ouvertes au palais de Buckingham.

BELGIQUE

Deux tramways bondés entrent en collision à Bruxelles: 40 blessés dont 30 sont hospitalisés

BRUXELLES, 27 (Reuter). — Deux voitures de tramways remplies de voyageurs sont entrées en collision hier à Bruxelles. Une quarantaine de personnes ont été blessées, dont une dizaine légèrement. Les 30 autres furent transportées à l'hôpital.

Nouvelles brèves

Au MAROC, un tirailleur sénégalais, pris soudainement de folie, a déchargé sa mitrailleuse dans la médina de Fort Lyautey, faisant trois morts et quatre blessés.

En ALGERIE, cinq assassinats et deux enlèvements ont marqué les dernières quarante-huit heures. En GRANDE-BRETAGNE, M. Eden a désigné le maréchal de l'air William Dickson au poste de chef de l'état-major britannique. Il sera le conseiller militaire du gouvernement.

Le colonel Townsend, après une visite de deux heures, a quitté Clarence House, résidence de Margaret, à 16 h. 30.

En YOUGOSLAVIE, la compagnie de transports aériens de l'Etat a perdu deux « Convoirs », sur les trois qu'elle venait de recevoir il y a peu. Le trafic aérien est de ce fait interrompu. Le maréchal Tito sera l'hôte de M. Dulles le 6 novembre.

En ARGENTINE, un général en retraite, ancien ministre des travaux publics, a été arrêté pour ses activités peronistes, de même que l'ancien gouverneur de la province de San Luis et quatre membres du gouvernement de cette province.

En COLOMBIE, des pluies torrentielles ont provoqué des inondations dans la région de Bogota. Des ponts ont été détruits et d'importants dégâts ont été causés aux plantations de café.

En AUSTRALIE, le chef de l'opposition travailliste, qui avait traité de « fiéffé menteur » le président de la Chambre des représentants, a été expulsé de la salle de séances. Cet épisode s'est déroulé lors d'un débat consacré au rapport d'espionnage de la commission royale.

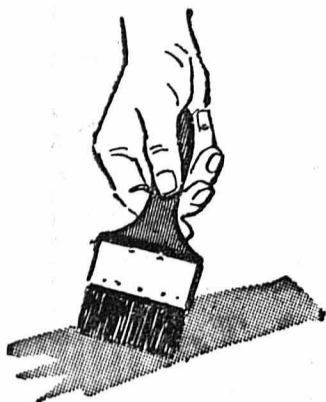
A FORMOSE, le maréchal Tehang Kai-chek a lancé un appel aux habitants de l'île, leur demandant de contribuer à la libération du continent chinois.

EN BELGIQUE, si un accord n'est pas intervenu entre patrons et ouvriers des charbonnages et de la sidérurgie, 300.000 mineurs se mettront en grève le 2 novembre. Le conflit porte sur l'adoption de la semaine de 45 heures.

VOTRE APÉRITIF « AMER MOUSSEUX » PORRET

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques AU CEP D'OR W. Gaecken - Tél. 5 32 53 - Moulins 11

Avec Kif, c'est merveilleux sur parquets et planchers



KIF vous procurera des parquets, planchers, lino jamais vus. Plus besoin de vous trainer à genoux. Vous étendez KIF avec un large pinceau plat (Spalter 8), sans vous salir les doigts. Epargnez votre peine par ce traitement uniforme, profond et durable qui ne laisse aucune odeur, après brillantage. Quel superbe éclat et quelle coloration magnifique au gré des 4 nuances :

- jaune (gold),
- brun clair (chêne),
- brun (antique) ou
- incoloré (naturel).

Ristourne

Un bidon de même grandeur vous est offert gratuitement contre remise de 6 capsules de fermeture KIF, soit : après l'achat de 6 bidons KIF chez le même fournisseur.

1/2 KIF à Fr. 3.-
1/1 KIF à Fr. 5.20



MERMOD & Co, Carouge-Genève

La plus belle collection de
TISSUS FRANÇAIS
pour
MEUBLES ET RIDEAUX
se trouve chez
JEAN PERRIRAZ

maître tapissier-décorateur
8, rue de l'Hôpital - Tél. 5 32 02
Livraison rapide. — Sur simple demande, je me rends sans engagement à domicile. — Devis garantis sans dépassement.



LEGUMEX

pèle en vitesse
pommes de terre,
carottes, salsifis,
etc.

Fr. 34.-

H. BAILLON
NEUCHÂTEL

KERBES

sèches pour cheminées
ou chaudières sont à
vendre. — Chez Claudy
Schwab. Tél. 3 71 66, les
Ponts-de-Martel.

Aujourd'hui

Magasin : avenue des Portes-Rouges

DÉMONSTRATION

du de la
ROMIX-COMBI et MACHINE à laver « **ALBULA** »

3 pièces **189.-** 1200 W. **625.-** 3000 W. **755.-**

TOUTE LA JOURNÉE

INVITATION CORDIALE

MIGROS

Un excellent dessert !

Goûtez notre tourte

Forêt-Noire
Spécialité

Confiserie WÄLCHLI

Tivoli (tél. 5 18 49) Sablons (tél. 5 68 55)
ON PORTE A DOMICILE

MANTEAUX

pour messieurs
mi-saison et hiver

façons modernes, dans les dernières nouveautés

de Fr. 85.- à 220.-

impôt compris — Retouches gratuites

Vêtements MOINE, Peseux

Si blonde...

Si douce...

Elle est parfaite!

Vous aimeriez savoir le nom de celle dont on fait

une si plaisante description : il s'agit de la cigarette

Ya set filtre, présentée sur le marché

par les Monopoles d'Etat de Turquie.

Les meilleurs tabacs sélectionnés et mélangés

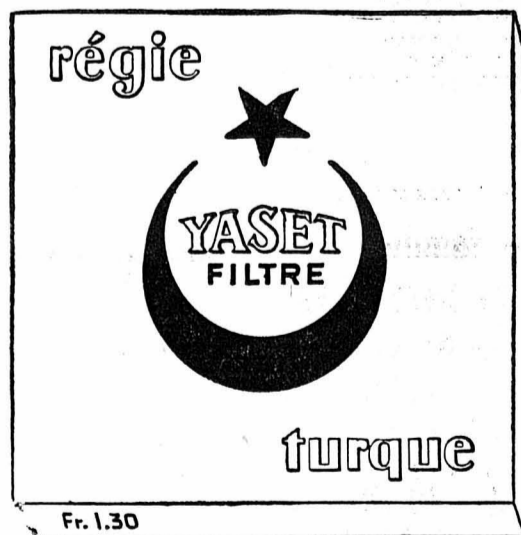
à Istanbul par les spécialistes les plus réputés

donnent à la cigarette Ya set sa blondeur...

et sa douceur...

Si blonde, si douce, vous direz vous-même,

à la première bouffée : Elle est parfaite!



De nombreux fumeurs
souhaitent trouver une
cigarette douce et filtrée
mais qui conserve tout
son arôme...

C'est l'occasion de faire l'essai d'une

YASET Filtre

si blonde... si douce... elle est parfaite!

Comparer les prix...
c'est gagner de l'argent

Bouilli

2.50 et 2.75 le ½ kg.

Ragoût

2.50 le ½ kg.

Rôti

3.25 et 3.50 le ½ kg.

Porc frais

Ragoût le ½ kg. Fr. 3.25

Rôti le ½ kg. Fr. 3.50

Gôtelettes premières 80 ct. les 100 gr.

Boucherie BERGER

Seyon 21 - Tél. 5 13 01

Cueillons la noisette...

c'est le nouvel ouvrage plein de
savoir et d'a-propos de
BENJAMIN VALLOTTON

que l'auteur
DÉDICACERA
vendredi 28 octobre dès 16 h. 30
A LA LIBRAIRIE
REYMOND

Vu le succès que remportent les
ouvrages de Benjamin Valotton,
il est prudent de faire réserver
d'avance l'exemplaire que vous
désirez faire dédicacer. Le volume **750**

Notre service de vente par cor-
respondance enverra volontiers
les ouvrages dédicacés aux per-
sonnes qui ne pourraient se
déplacer.

Reymond

Neuchâtel Saint-Honoré 9

frey
VETEMENTS

Un choix
inépuisable

BON, SAIN, AVANTAGEUX
est notre bel assortiment de

POISSONS

FRAIS DU LAC ET DE MER

Traites de rivière, vivantes 5.50 le ½ kg.

Bondelles 2.30 le ½ kg.

prêtes à cuire

PALÉES 2.50 le ½ kg.

prêtes à cuire

Filets de palées 4.- le ½ kg.

Filets de bondelles 3.50 le ½ kg.

Filets de perches

4.- et 5.- le ½ kg.

Soles 3.- et 3.50 le ½ kg.

Filets de soles 7.- le ½ kg.

Merlans 2.- le ½ kg.

Saumon 5.- le ½ kg.

Filets de dorsch

frais nature 2.20 le ½ kg.

Filets de dorsch

frais panés 2.40 le ½ kg.

Tranches de cabil-

laud 2.- le ½ kg.

Colin en tranches 3.60 le ½ kg.

Baudroie 3.20 le ½ kg.

Turbot 2.50 et 4.50 le ½ kg.

Filets de carrelets 3.20 le ½ kg.

Morue salée

Harengs et filets - Crevettes

Moules - Scampis

AU MAGASIN

LEHNHERR

Trézor 4 **FRÈRES** Tél. 5 30 92

GROS DÉTAIL

On porte à domicile - Expéditions à l'extérieur

Alimentation

A remettre à la Chaux-de-Fonds, pour
cause de départ, épicerie - primeurs de
moyenne importance, bien située. Pour
traiter, 8000 à 10,000 fr. — Adresser
offres écrites à O. Q. 851 au bureau de
la Feuille d'avis.

FROMAGES

Spécial pour la fondue

JURA, GRUYÈRE, EMMENTAL 1 a

VACHERIN, MONT-D'OR 1er choix

des Charbonnières

VACHERIN FRIBOURGEOIS :

Bagne pour raclette

Beaux gros ŒUFS FRAIS du pays

et étrangers, danois, hollandais,

bulgares.

Prix de gros pour revendeurs

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

Pour une

CHOUCROUTE

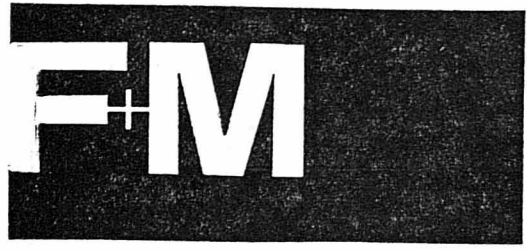
ou une

COMPOTE aux RAVES

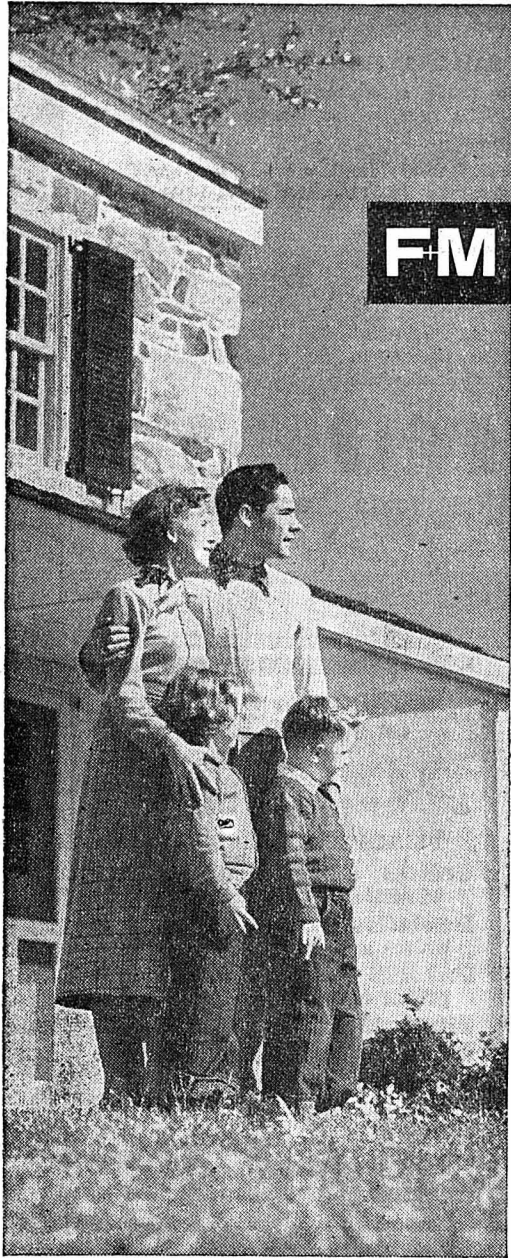
vraiment avantageuse, demandez à votre boucher

**ses délicieuses saucisses
et son excellent fumé**

Société des maîtres bouchers-charentiers de Neuchâtel et environs



Enfin une
protection d'assurance
pour la femme
comme pour l'homme



FM

Les diverses formes d'assurances sur la vie de la femme n'avaient jusqu'à présent autant pris en considération son rôle au sein de la communauté familiale.

Notre nouvelle combinaison d'assurance **FM** répond à la nécessité d'assurer une meilleure répartition des risques en cas de décès de l'un ou l'autre conjoint. Elle prévoit notamment la libération du paiement des primes si le mari meurt ou devient invalide.

Nos collaborateurs sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Agence générale
OTTO FREI - NEUCHÂTEL
2, faubourg du Lac, tél. 5 46 91

HELVETIA-VIE
Compagnie d'assurance sur la vie Genève

Ouverture de la patinoire
Samedi 29 octobre, à 9 heures

Cinéma Capitole - Bienne

LE MARDI 8 NOVEMBRE 1955, à 20 h. 15

UNIQUE CONCERT
Armstrong
and his all Stars

Cartes d'entrée : Fr. 5.75 à Fr. 20.75, impôt compris
Organisation et location : Symphonia S.A., musique, 31, rue Centrale, Bienne, téléphone (032) 3 71 21

Les adversaires de l'impôt fédéral direct votent **La liste verte**

Parti libéral neuchâtelois

Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses Zurich

**Emprunt par lettres de gage 3 %
série 53, 1955**
de Fr. 27 000 000.— au maximum

destiné à l'octroi de prêts accordés en vue du financement du crédit hypothécaire.

Modalités de l'emprunt :

Taux d'intérêt 3 % ; coupons annuels au 15 novembre. Durée 15 ans, faculté de remboursement anticipé pour la Centrale dès la fin de la 10^{me} année. Cotation aux principales bourses suisses.

Les titres jouissent des **garanties spéciales** prévues par la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930.

Prix d'émission : 97,40 %

(plus 0,60 % timbre fédéral sur les obligations)

Les titres du susdit emprunt sont offerts en souscription publique

du 28 octobre au 3 novembre 1955, à midi

Les demandes de souscription sont reçues sans frais auprès des banques où l'on peut se procurer le prospectus de l'émission ainsi que des bulletins de souscription.

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald

Banque Cantonale de Saint-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse Hypothécaire
du Canton de Berne
Caisse Hypothécaire
du Canton de Genève
Crédit Foncier Vaudois

CHEVEUX
Pas en Amérique, mais à Neuchâtel ! Moyen efficace pour la pousse des cheveux. Arrête la chute, supprime les pellicules.
Mme ROSSIRE
Reçoit au Terminus, le lundi de 15 h. 15 à 21 h.
On cherche pour le pressoir de Sombacour un **accordéoniste**
pour samedi soir, dès 20 h. 30. Tél. 6 35 27.

On demande un bon **ORCHESTRE**
de quatre musiciens ou trois musiciens et un fantaisiste pour les 1^{er} et 2^e janvier. Tél. (038) 9 41 06.
Ecrivez Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

La direction du
**« QUICK »
SNACK BAR**
avise son honorable clientèle, qu'en raison du repos hebdomadaire du personnel, l'établissement est à nouveau fermé le lundi, à partir du 31 octobre 1955.

CROIX-BLEUE

Dimanche 30 octobre, à 14 h. 30 dans le temple de Valangin aura lieu la réunion des groupes : **Val-de-Ruz et Vignoble**
Invitation bien cordiale à tous
Les comités

SAMEDI SOIR, DES 20 HEURES
au Cercle libéral

**LE LOTO
DES LOTOS...
...celui du Cercle**

PREMIER TOUR GRATUIT

Réservez votre samedi 29 octobre pour le

THÉ-VENTE

en faveur
du Home suisse de Londres
Ouverture : 14 h. 30
Faubourg de l'Hôpital 24
Maison de paroisse

PROTEAUX
AL GROTT DAL GIN
Specialités
tessinoises
Salami
Vins rouges
Lambrusco
nouveau doux
Cappuccino-
Zappia

PRÊTS
de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. — Service de prêts S.A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Samedi 29 octobre 1955, dès 20 heures

**Grand match
au loto
du Cercle national**
Selles de chevreuil - Jambons
Poulets - Lapins - Salami, etc.

Devant un bon feu de cheminée,
dans le confortable salon rose de

l'Hôtel Terminus

à Neuchâtel

profitez de la nouvelle chasse et venez déguster
**le faisan à l'alsacienne
les perdreaux sur canapé
le canard sauvage à l'orange
le civet de lièvre ou de chevreuil
arrosés des meilleurs crus**
Passez vos ordres un demi-jour d'avance, vous serez bien servis
TÉLÉPHONE 5 20 21

Clinique Bellevue le Landeron/Neuchâtel

Traitement des maladies nerveuses,
cures de désintoxication, thérapeutique moderne.
Situation magnifique au bord du lac.
Tél. (038) 7 93 37.

COUVET - VIEUX-COLLÈGE EXPOSITION DE PEINTURE

Huiles (Jura) - Faïences - Porcelaine
ALICE BOREL
ouverte du 29 octobre au 6 novembre,
chaque jour de 14 h. à 17 h. - 19 h. 30 à 21 h.
A toute autre heure en s'adressant à la concierge.
ENTRÉE LIBRE

Au Mouton d'Or, Villiers

Samedi soir 29 octobre
dès 20 heures
Grand match au cochon
1^{er} prix un jambon à l'os
2^{me} prix un jambon roulé
3^{me} prix un jambon roulé, etc.
Téléphone 7 14 03

Le problème complexe de la surveillance et de la
**préparation
des devoirs scolaires**
(degrés primaire et secondaire)
est résolu, grâce à l'existence de nos classes spéciales créées à cet effet et dirigées par des maîtres expérimentés. N'hésitez donc pas à nous confier votre enfant. Ecologie modique.
ECOLE BENEDICT, NEUCHÂTEL

ARTISANS et COMMERCANTS

Pour la sauvegarde de vos intérêts

participez au scrutin

Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers.

Oeufs frais D'ARGENTINE
Le printemps fleurit dans ce pays et les poules pondent des OEUFS magnifiques, lourds, dont les jaunes sont gros et dorés
la pièce
- .25
carton de 6 pièces 1.50

MIGROS

Le gros avantage Migros : Des cafés toujours fraîchement torréfiés. La date est inscrite sur chaque paquet ce qui permet de contrôler la fraîcheur à chaque instant.
Café Migros, exceptionnel!

4 JOURS SEULEMENT
DÈS CE SOIR
l'extraordinaire réalisation de **René GLAIR**
LES BELLES DE NUIT
Gérard PHILIPPE
Martine CAROL
Gina LOLLOBRIGIDA
Bussières - Cordy - Parèdes

Chronique régionale

RÉGIONS DES LACS

MORAT

La prochaine fête des musiques à Morat

(sp) L'assemblée cantonale des délégués des corps de musique fribourgeoise a fixé la prochaine fête aux 12 et 13 mai 1956, à Morat. Le comité d'organisation sera prochainement constitué.

BIENNE

Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel de Bienne, qui a siégé jeudi matin sous la présidence de M. A. Auroi, a condamné, pour escroqueries, H. V., né en 1922, représentant, sans domicile fixe, récidiviste, à un an de prison, moins 25 jours de préventive subie, et paiement de 200 fr. de frais de justice. Il avait commis des escroqueries à Berne et à Bienne pour un montant total de 2000 fr. Les victimes sont des particuliers.

YVERDON

Conseil général

(sp) Le Conseil général de Morat s'est réuni pour sanctionner le règlement de la nouvelle Caisse d'épargne, dont le bâtiment est en voie de réfection. Une centaine d'articles ont été passés en revue et adaptés à la loi fédérale de 1934 sur les banques. Il a été question, ensuite, de l'achat de deux parcelles d'une valeur de 200,30 fr. appartenant au juge cantonal Merz, opération qui a également été approuvée sans observation.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	26 oct.	27 oct.
1/2 % Féd. 1945, juin	102.-	101.90
3/4 % Féd. 1946, avril	101.-	100.90
3 % Féd. 1949	98.30 d	98.60
3 % C.F.F. 1903, diff.	100 % d	100 % d
3 % C.F.F. 1938	98.90	98 3/4

ACTIONS

Un. Banques Suisses	1440.-	1440.-
Société Banque Suisse	1315.-	1318.-
Crédit Suisse	1442.-	1442.-
Electro Watt	1280.-	1222.-
Interhandel	1280.-	1280.-
Motor-Columbus	1194.-	1188.-
S.A.E.G., série 1	96 1/2	96 1/2
Italo-Suisse, priv.	257.-	253.-
Réassurances Zurich	11000.-	10800.-
Winterthur Acid.	9200.-	9000.- d
Zurich Accident	5400.-	5350.- d
Ar et Tessin	1130.-	1120.- d
Saurer	1185.- d	1190.- d
Aluminium	3240.- d	3230.- d
Bally	1027.-	1022.-
Brown Boveri	1905.-	1900.-
Fischer	1375.- d	1375.-
Lona	1095.-	1090.-
Nestlé Alimentana	2115.-	2110.-
Sulzer	2350.-	2320.- d
Baltimore	194.-	192.-
Pennsylvania	110 1/2	110 1/2
Italo-Argentina	48.-	48.-
Royal Dutch Cy	661.-	658.-
Standard Oil	57.-	56.- d
Du Pont de Nemours	929.-	913.-
General Electric	202 1/2	200.-
General Motors	580.-	570.-
International Nickel	326.-	323.-
Kennecott	455.-	447.-
Montgomery Ward	383.-	382.-
National Distillers	39 1/2	38.-
Allumettes B.	51 1/2 d	51.-
U. States Steel	243.-	238 1/2

BALE

Ciba	4185.-	4190.-
Schappe	775.- d	780.- d
Sandoz	4210.-	4150.- d
Gelgy nom.	4925.-	4900.-
Hoffmann-La Roche	9800.- d	9600.- d

LAUSANNE

B. O. Vaudoise	840.- d	841.-
Crédit Fonc. Vaudois	835.- d	837 1/2
Compagnie d'Electricité	850.- d	855.-
Câbles Cologny	3700.- d	3700.- d
Chaux et Ciments	1900.- d	1900.- d

GENÈVE

Amerosee	163.-	159.-
Aramayo	28.- d	28.- d
Chartered	239.-	235.- d
Gard	610.-	615.-
Physique porteur	590.-	590.-
S. K. F.	288.-	285.-

COURTILLOD

Televisions Electronics	12.10	
-------------------------	-------	--

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	26 oct.	27 oct.
Banque Nationale	710.- d	700.- d
Crédit Fonc. Neuchâtel	750.-	740.- d
La Neuchâtelaise as. g.	1440.-	1425.- d
Ap. Gardy, Neuchâtel	240.-	235.-
Câbles élec. Cortaillod	13000.-	13000.- d
Ch. et Tréf. Cossonay	3750.- d	3700.- d
Chaux et cim. Suls.	1900.- d	1900.- d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1475.-	1475.- d
Ciment Portland	5200.- d	5200.- d
Etablissement Perrenoud	520.- d	520.- d
Suchard Hol. S.A. «A»	1825.-	1825.- d
Suchard Hol. S.A. «B»	1825.-	1825.- d
Tramways Neuchâtel	560.- d	560.- d

OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel	103.-	102.50 d
Etat Neuchâtel	100.75 d	100.75 d
Etat Neuchâtel	101.-	101.- d
Com. Neuch.	97.75 d	97.75 d
Com. Neuch.	96.-	96.- d
Ch.-de-Fonds	101.- d	101.- d
Le Locle	101.- d	101.- d
Ch. Cortaill.	102.-	102.-
Forc. m. Chât.	99.-	99.- d
Etat Neuchâtel	98.-	98.- d
Tram. Neuch.	100.- d	100.- d
Chocol. Klaus	99.- d	99.- d
Pallard S.A.	98.50 d	98.50 d
Suchard Hold.	99.50 d	99.50 d
Tabacs N.-Ser.	99.- d	99.- d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 1/2 %

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 27 octobre 1955

	Achat	Vente
France	1.07 1/2	1.12 1/4
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.10	11.30
Belgique	8.40	8.60
Hollande	109.50	112.-
Italie	99.-	99.-
Allemagne	100.-	102.50
Autriche	15.60	16.-
Espagne	9.60	9.95
Portugal	14.50	15.-

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28.75/29.75
françaises	29.50/31.-
anglaises	40.-/42.-
américaines	7.65/7.96
lingots	4800.-/4850.-

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Après la collision

Le trafic ferroviaire a repris

(sp) Pendant une partie de la journée d'hier les travaux se sont poursuivis entre Fleurier et Buttes à l'endroit de l'accident ferroviaire que nous avons relaté dans notre précédent numéro. L'automotrice, qui était sortie de la voie, a été remise sur les rails et remorquée au dépôt de Fleurier. Dans l'après-midi le trafic a repris entre Fleurier et Buttes. La direction du R.V.T. a pris la décision de faire venir un wagon spécial qui permettra de passer les rails à la meule d'éméri pour donner aux automotrices une meilleure adhérence. Un expert de l'Office fédéral des transports à Berne s'est rendu sur le lieu de l'accident. Quant aux dégâts matériels, leur importance ne pourra être chiffrée que lorsque les véhicules endommagés auront été examinés par les spécialistes.

MOTIERS

Nouveau conseiller général

(c) Par suite du départ de la localité de M. Robert Zaug, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général, M. René Broillet, suppléant de la liste socialiste, à laquelle le siège appartient.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Le tribunal de police a tenu une audience jeudi après-midi, sous la présidence de M. J.-L. Duvanel, suppléant, assisté du greffier, M. Jean-Claude Hess. G., manoeuvre, à la Chaux-de-Fonds, né en 1933, a été condamné à 10 jours d'arrêts, pour filouterie d'auvergne.

M. V. Française, née en 1916, vendeuse, à la Chaux-de-Fonds, s'est vu infliger une peine d'un mois d'emprisonnement, moins 7 jours de détention préventive et au sursis pendant 3 ans, pour abus de confiance.

R. P., né en 1933, sans domicile connu, a été condamné par défaut, à 30 jours d'emprisonnement, pour vol en récidive de souliers et de vêtements.

Deux condamnations pour ivresse au volant

Le tribunal a condamné M. Edouard Vuille, mécanicien, né en 1927, domicilié à la Chaux-de-Fonds, à 45 jours d'emprisonnement, pour ivresse au volant. Le jugement sera publié dans les journaux. Le prévenu, qui subit sa troisième condamnation pour ce même délit, a, en outre, été condamné à un an d'interdiction de fréquenter les débits de boissons. (Réf. — Trois fois Et le retrait de permis, est-ce pour les enfants de chœur?) Enfin, M. Henri Perret, né en 1907, électricien, à la Chaux-de-Fonds, a également été condamné à 6 jours d'emprisonnement pour ivresse au volant.

Amputé d'un doigt

(c) Hier matin, un accident de travail s'est produit sur le chantier du parc des sports. Un ouvrier d'une entreprise de construction, en manipulant une machine à moteur, a été amputé d'une partie d'un doigt.

Commencement d'incendie

(c) Hier après-midi, un commencement d'incendie s'est produit dans une fabrique, à la rue de la Repos, où une bouteille de gaz comprimé a fait explosion. Les premiers secours sont intervenus. Il y a quelques dégâts.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Audacieux cambriolage

d'une bijouterie

Les voleurs emportent pour 10,000 fr. de bijoux

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, d'audacieux cambrioleurs ont brisé la vitrine d'un magasin de bijouterie, à la Grand-Rue, et ont rafié les objets contenus. Comme tous les cafés et restaurants se ferment à minuit environ, ce vol a dû se produire entre 2 et 3 heures du matin. Ses auteurs se sont intéressés à des bagues de valeur, des montres en or et des bracelets. Le tout est estimé à une dizaine de milliers de francs.

Les habitants du quartier, très peuplé, n'ont entendu aucun bruit; comme la glace de la vitrine a un grand trou, il est fort probable que les voleurs ont brisé le verre après l'avoir fendu avec un outil approprié.

Un agriculteur blessé par le couteau d'une machine à hacher

(c) Le fils d'un agriculteur de Payerne était occupé à hacher des feuilles de maïs pour les mettre en silo, lorsqu'un couteau de la machine se brisa et, projeté par la force centrifuge, atteignit le jeune homme, lui faisant une profonde entaille à la joue. Le blessé a dû être transporté d'urgence à l'hôpital, son état étant grave.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

COURTEPIN

Une enfant happée par une auto

(c) Une écolière de Courtepin, Claudine Biehlmann, qui traversait imprudemment la chaussée, a été renversée par l'auto de M. Jean-Marie Moyleyres, de Granges (Soleure). L'enfant souffre d'une commotion cérébrale.

HOCKEY SUR GLACE

Chaux-de-Fonds bat Lausanne

(c) Jeudi soir à la patinoire de Montchoisy, devant 4000 spectateurs, l'équipe de Chaux-de-Fonds a battu celle de Lausanne par 11-10 (4-2, 5-4, 2-4). Au bénéfice d'un entraînement plus poussé, les Neuchâtelois se montrèrent supérieurs surtout au début, et prirent une avance qu'ils ont perdue en partie dans le troisième tiers.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Levée de boucliers en Grande-Bretagne contre les nouveaux impôts

LONDRES, 27 (Reuter). — Les partisans du gouvernement conservateur se sont trouvés placés, jeudi, devant une levée de boucliers contre le nouveau budget et la réduction des dépenses. L'augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires et ses répercussions sur les dépenses de ménage ont créé un mouvement d'humeur très marqué dans les rangs des parlementaires du parti gouvernemental. Deux députés conservateurs ont voté contre l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Un flot de réclamations provenant des milieux du commerce et des journaux, s'est répandu dans tout le Royaume-Uni. Le ministre du travail, sir Walter Monckton, a essayé jeudi matin d'obtenir un accord entre les chefs industriels, en affirmant que les mesures préconisées ne pourront être couronnées de succès que si elles sont largement appuyées par l'opinion publique et surtout par l'industrie britannique.

Grèves en vue

L'opposition travailliste a décidé de déposer une motion de blâme contre le gouvernement, qui sera discutée lundi. Le syndicat national des chimistes, qui compte 37,000 membres, a publié une déclaration disant que devant ce budget, des augmentations de salaires vont devoir être réclamées. Le syndicat laisse clairement entendre qu'il va se trouver devant l'alternative, soit d'accepter une réduction du niveau de vie, soit d'exiger des augmentations de salaires pour maintenir le standard actuel.

LA VIE NATIONALE

Une mission horlogère suisse est partie pour les Etats-Unis

BERNE, 27. — Une délégation, formée de représentants des organisations horlogères suisses, est partie le 27 octobre pour les Etats-Unis, où elle prendra contact avec les importateurs de montres et de mouvements ancrés, ainsi qu'avec les fabricants d'horlogerie américains. Elle aura également des pourparlers avec la légation de Suisse à Washington.

Cette mission a pour but principal d'examiner plus à fond certaines questions faisant depuis un certain temps l'objet d'une controverse entre l'industrie horlogère suisse et celle des Etats-Unis. Il s'agit en particulier de susciter en Amérique plus de compréhension pour la signification des exportations horlogères suisses, en vue du maintien d'échanges commerciaux normaux entre l'économie suisse et l'économie américaine.

L'expédition franco-suisse au Ganesh Himal retardée de 20 jours

KATHMANDOU, 27 (A.F.P.). — Un message daté « Camp de base, 16 octobre » et envoyé par Raymond Lambert, chef de l'expédition franco-suisse au Ganesh Himal, est arrivé jeudi à Kathmandou. Après avoir signalé que Vitoz accompagné de Guinot et Morel, étaient partis pour Kathmandou (où ceux-ci, on le sait, sont arrivés mercredi), Lambert ajoute : « Ici, au camp de base, nous avons 50 cm. de neige nouvelle, 1 m. 20 au camp No 1 et 1 m. 60 au camp No 2. Le temps a été très mauvais et l'expédition, pour cette raison, a été retardée d'au moins 15 à 20 jours. Nous serons prêts pour l'assaut dès que le temps sera favorable. Nous rentrerons à Kathmandou vers le 10 ou le 15 novembre. A part le mauvais temps, les chutes de neige et des dangers d'avalanches, tout le monde va bien ».

* Des cambrioleurs ont dérobé pour 20,000 fr. de bijoux, à Zurich, en pénétrant d'abord dans un café par une cour d'atterrissage, puis en creusant un trou dans un mur qui séparait cet établissement d'un bijouterie de la Talstrasse.

* A Lutry, deux piétons, qui s'engageaient inopinément sur la chaussée, ont été renversés par une automobile. L'un d'eux est mort des suites de ses blessures, l'autre est dans un état alarmant.

* Un plâtrier-peintre a été arrêté à Berne. Atteint de croupisme il avait accumulé durant plusieurs années le produit de cambriolages, perpétrés généralement par des fenêtres de balcons, et constitué un butin évalué à une trentaine de milliers de francs.

* A Riedern, où un immeuble de douze logements a été totalement détruit par le feu, quatre cadavres ont été retirés des décombres. Les dégâts sont évalués à plus de deux millions. Le sinistre laisse soixante personnes sans abri.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 27 octobre 1955

Pommes de terre	le kilo	—35
Raves	—	—40
Choux-raves	—	—50
Haricots	—	120 130
Tomates	—	—90 130
Carottes	—	—60
Epinards	—	—80 —90
Poireaux blancs	—	110 120
Poireaux verts	—	—70
Laitues	—	—120
Choux blancs	—	—50
Choux rouges	—	—60
Choux marcellin	—	—60
Choux de Bruxelles	—	1.- 120
Choux-fleurs	—	1.50 1.60
Endives	—	—2.20
All. (100 gr.)	—	—35
Oignons	le kilo	—60
Radis	la botte	—30
Pommes	le kilo	—55 —90
Polres	—	—60 —75
Patates	—	1.60 2.80
Châtaignes	—	1.- 120
Raisin	—	1.20 2.40
Buis	la douz.	—4.40
Beurre	le kilo	—10.17
Beurre de cuisine	—	7.60
Fromage gras	—	5.90
Fromage demi-gras	—	4.-
Fromage maigre	—	—
Choux-fleurs	—	7.80 B.
Wald de bouf	—	5.60 7.80
Vache	—	5.20 6.20
Veau	—	7.50 9.75
Mouton	—	5.20 9.-
Cheval	—	3.50 6.-
Porc	—	7.50 9.-
Lard fumé	—	8.50 9.-
Lard non fumé	—	7.50 8.-

La joyeuse prison

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— J'arrive. Billa me demande ce que je fais. « Comptable », lui dis-je. « Bien », qu'il me répond. « Je vous nomme aide-comptable. J'ai déjà Teumer, mais il est débordé, il n'y arrive plus. » Je lui demande quel sera mon premier travail. Il me dit qu'il faudra d'abord apprendre à imiter sa signature. Il m'installe dans son propre fauteuil et je m'exerce toute la journée. Le soir, ça y était. Billa était ravi.

« Alors, à partir de là, c'est moi qui faisais tout là-dedans ! Je libérais les copains, je décidais, j'arrangeais tout pour tout le monde. Souvent, des magistrats me téléphonaient pour des renseignements confidentiels. Je répondais : « Oui, ici le gardien chef Billa. Je vous écoute... »

— En somme, interromp le président, dans l'hilarité générale, c'était votre prison ? — Exactement, et personne n'avait à

s'en plaindre. Mais, notez, Monsieur le président, que je m'efforçais toujours de donner satisfaction à M. le gardien chef... Intarissable, ce Grainville lâché dans un grand premier rôle de vaudeville au théâtre de la Justice. Il raconte encore cette visite d'un inspecteur : Billa était en ville, complètement saoul. On va le chercher. Il bafouille. Il est lamentable. On le cache. Alors, Grainville, le détenu modèle, rend gravement compte à l'inspecteur principal de la bonne gestion de la prison de Pont-l'Évêque.

Que croyez-vous qu'il arrivait à la suite de ce coup-là ? Rien. Et que croyez-vous qu'il arrivait lorsqu'un détenu oublia un jour de regagner la prison ? Eh bien ! Grainville arrange l'affaire en le mettant en liberté provisoire en date de la veille de son évasion. Ni vu ni connu.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A la veille des élections fédérales

ALLONS VOTER

Voici à peu près l'heure où les citoyens se préoccupent de chercher leur carte civique dans un tiroir ou dans leur portefeuille. Tout au moins devraient-ils le faire, car les constatations de ces dernières années montrent combien sont nombreux ceux qui renoncent, par négligence ou de propos délibéré, à déposer un bulletin dans l'urne.

Certes, il n'est pas difficile à ceux qui s'abstiennent de soulager leur conscience et de trouver de bonnes raisons à leur « abstinence ». Ce n'est pas nous qui contesterons que tout ne va pas pour le mieux sous la lourde coupole fédérale. Et surtout, beaucoup imaginent que les jeux sont faits, que leur voix ne changera rien à rien, qu'à choisir l'un ou l'autre, les choses du parlement n'iront pas très différemment. Ce qu'on reproche surtout au Conseil national, c'est d'être en majorité formé de mandataires de grandes associations défendant des intérêts économiques ou de classes. Entre ces puissantes coalitions, ceux qui ont encore le sens du droit individuel s'estiment réduits au silence ou à l'impuissance.

Le régime de la représentation proportionnelle n'est pas sans de sérieux défauts. On lui reproche de mettre l'accent plus sur le parti que sur la personne. Il a pourtant cette qualité de donner leur chance même à des partis peu importants et de permettre à des voix non conformistes de se faire entendre. Or, c'est surtout cela, peut-être, que souhaitent, consciemment ou non, ceux qui désertent les urnes. Le mieux, bien sûr, serait qu'ils se groupent et on serait probablement étonné de savoir ce que veut le parti des « sans parti ». En attendant, et pour rester dans les choses possibles, ce qu'on peut demander à ces citoyens-là, c'est d'aller voter cette fois-ci.

Il n'est pas indifférent d'envoyer Pierre, Jacques ou Jean au Conseil national. La réforme des finances fédérales, pour ne citer qu'un des problèmes à venir, n'est pas qu'une question de gros sous. Il peut en résulter beaucoup de bien ou beaucoup de mal; en tout cas, la solution adoptée aiguillera dans un sens précis, et pour longtemps, la politique fédérale. On trouve parmi les candidats en présence des hommes qui ont su garder suffisamment d'indépendance de jugement et de caractère et que l'esprit de parti n'a pas trop entamés. Et l'électeur non conformiste a la possibilité, s'il le veut, de dresser lui-même sa liste sur du papier blanc.

Certes, les intransigeants ne seront pas encore satisfaits. Mais la politique est l'art de rendre possible ce qui paraît désirable au bien public. C'est pourquoi nous nous joindrons cette fois aux partis pour dire à l'électeur: « Aux urnes, pas d'abstention! »

M. W.

les suffrages nominatifs déterminent l'ordre des candidats. Toutes les adjonctions et suppressions doivent être faites à la main.

Quant à la liste manuscrite, elle doit être blanche. N'importe quel papier peut être utilisé. Il n'y a donc pas de liste blanche « officielle » délivrée par le bureau de vote. L'électeur doit écrire le nom des candidats à la main. Une inscription à la machine à écrire ou par tout autre moyen de reproduction fait annuler le bulletin. On peut écrire cinq noms, ce qui donnera un suffrage nominatif à chaque candidat choisi et un suffrage de liste au parti de chaque candidat. Si on écrit moins de cinq noms, les cinq suffrages à disposition ne sont pas tous utilisés. D'où possibilité et non nécessité pour l'électeur d'attribuer le ou les suffrages restants au parti de son choix. Il écrira dans ce cas sur sa liste: « Les suffrages restants vont à la liste No 1, 2, 3 ou 4 » ou « à la liste radicale, libérale, socialiste ou du P.O.P. » ou encore « à la liste rouge, verte, bleue ou grise ».

L'ordre du jour de la session du Grand Conseil

Voici l'ordre du jour de la session extraordinaire du Grand Conseil qui s'ouvrira lundi 7 novembre, à 14 h. 30, au château de Neuchâtel:

Objets à teneur du règlement. — Assermentation d'un député (M. Jean-Pierre Gendre en remplacement de M. Henri Bersot, décédé); nomination d'un membre de la commission des pétitions et des grâces en remplacement de M. Henri Bersot, décédé.

Rapports du Conseil d'Etat. — Rapport relatif à la votation cantonale des 7 et 8 mai 1955, sur le décret accordant au Conseil d'Etat, un crédit de 930,000 fr. pour la réorganisation de l'économie laitière du canton; rapport relatif à la votation cantonale des 7 et 8 mai 1955, sur la loi portant révision de la loi sur l'enseignement secondaire; rapport relatif à la votation cantonale des 7 et 8 mai 1955, sur le décret allouant une subvention à la commune de Locle pour la rénovation et l'agrandissement de la partie est du bâtiment du Technicum neuchâtelois, division du Locle; rapport à l'appui d'un projet de décret des 25 et 26 juin 1955, sur la loi sur l'aide aux établissements hospitaliers du canton; rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de la loi sur les contributions directes; rapport à l'appui d'un projet de décret portant modification du décret concernant la constitution de réserves de crise par l'économie privée.

Rapport de commission. — Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur le droit de cité neuchâtelois.

Interpellations et motions.

Objets à teneur du règlement. — Assermentation d'un député (M. Jean-Pierre Gendre en remplacement de M. Henri Bersot, décédé); nomination d'un membre de la commission des pétitions et des grâces en remplacement de M. Henri Bersot, décédé.

Rapports du Conseil d'Etat. — Rapport relatif à la votation cantonale des 7 et 8 mai 1955, sur le décret accordant au Conseil d'Etat, un crédit de 930,000 fr. pour la réorganisation de l'économie laitière du canton; rapport relatif à la votation cantonale des 7 et 8 mai 1955, sur la loi portant révision de la loi sur l'enseignement secondaire; rapport relatif à la votation cantonale des 7 et 8 mai 1955, sur le décret allouant une subvention à la commune de Locle pour la rénovation et l'agrandissement de la partie est du bâtiment du Technicum neuchâtelois, division du Locle; rapport à l'appui d'un projet de décret des 25 et 26 juin 1955, sur la loi sur l'aide aux établissements hospitaliers du canton; rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de la loi sur les contributions directes; rapport à l'appui d'un projet de décret portant modification du décret concernant la constitution de réserves de crise par l'économie privée.

Rapport de commission. — Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur le droit de cité neuchâtelois.

Interpellations et motions.

LA VILLE

Excellents mois d'août et septembre pour notre tourisme

L'ADEN nous communique: Après un excellent mois d'août (15,457 nuitées contre 14,775 l'an dernier), le mouvement touristique à Neuchâtel a encore connu une sérieuse amélioration en septembre (10,884 nuitées contre 9101 en septembre 1954). De ce fait, à fin septembre 1955, le total des nuitées depuis le début de l'année s'élève à 79,463 contre 76,800 pour la même période de 1954. Les nuitées d'hôtes étrangers sont au nombre de 41,307, celles d'hôtes suisses de 38,156.

Il est intéressant de rappeler que, pour toute l'année 1950, le total des nuitées d'hôtes étrangers n'avait été que de 29,238 dont 25,376 à fin septembre. L'augmentation en cinq ans dépasse donc le 60%.

Naissances

Monsieur et Madame Henri SOGUEL-ROULIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Claude - André

le 26 octobre 1955

Bastides 2 Clinique du Crêt Corcelles/NE Neuchâtel

AU JOUR LE JOUR

Adieu à un funiculaire

Les funiculaires ne sont pas nombreux dans notre canton. Nous en avons deux à Neuchâtel: « Cluse-Plan » et « la Coudre-Chaumont ». Nous en avions trois avec le petit funiculaire de la gare de Serrières qui reliait la fabrique Suchard à la gare. Certes, il n'était pas à l'usage des voyageurs, il n'était pas public. Mais il faisait partie du paysage — si pittoresque — de ce coin de Serrières, et pour les enfants, c'était un spectacle toujours attachant de le voir fonctionner et transporter les marchandises.

Il devait être démodé et sans doute ne répondait-il plus aux exigences actuelles. Une tour et de nouvelles constructions s'élèvent à sa place. Plus trace de ses rails ni de son souvenir. On comprend qu'il faille adapter les outils et les instruments de travail aux circonstances et aux temps modernes.

Ce qui ne nous empêche pas de faire un petit signe d'adieu au funiculaire de Serrières, témoin de longues années d'une des belles industries neuchâteloises.

Les funiculaires disparaîtront-ils tous dans cette époque de téléferiques, de téléskis, de télésièges? N'y a-t-il pas, dans ce nom même de funiculaire et dans ce moyen de transport, quelque chose de mystérieux et d'attrayant qui enchantait les enfants d'autrefois?

NEMO.

Des vitraux dans la salle du Grand Conseil

Le peintre Georges Froidevaux, auteur de la tapisserie qui décore la salle du Grand Conseil, a été invité par le Conseil d'Etat à composer huit vitraux destinés à orner les grandes baies de la salle.

Les sujets en sont les armoiries cantonales et celles des chefs-lieux de districts se détachant sur des motifs stylisés. Si l'écu rouge, blanc, vert figure dans cette série, relevons que les armoiries chevronnées lui font pendant, ce qui est fort heureux.

Les vitraux ont été exécutés, d'après les cartons de l'artiste, par un verrier de Fribourg et ils ont été posés ces jours dans la salle du parlement cantonal.

Scotter contre camionnette

Hier soir, à 20 h. 30, un scooter piloté par M. E. W., domicilié à la Favarage, est entré en collision avec l'arrière d'une camionnette, pilotée par M. L. H., de la ville, qui, démarrant de la place d'Armes, s'engageait dans la rue du Bassin. Le motocycliste souffre de deux dents cassées, de quelques blessures au visage et d'une légère commotion. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolliés par l'ambulance de la police.

Un passant glisse et enfonce une denture

A 21 heures, hier soir, M. G., 17 ans, traversait rapidement la place de la poste, si rapidement même que parvenu sur le trottoir il glissa, ne put se retenir et donna de l'épaule contre une devanture du magasin Bata. La surface de verre, de 3 m. sur 2 environ, céda sous le choc et s'effondra, en morceaux. Par bonheur le piéton pressé ne fut pas blessé.

Chute dans les escaliers

Hier soir, à 22 heures, Mlle M.-L. F., domiciliée aux Parcs, a glissé dans les escaliers de l'Ecole de commerce. Elle souffre d'une fissure à la jambe droite.

Pour un meilleur éclairage des chaussées

Le soir du 21 octobre, des délégués des sections neuchâteloises du T.C.S. et de l'A.C.S. ainsi que le président de la Commission suisse de l'éclairage public, ont assisté, à la route des Falaises, à la démonstration d'un nouvel éclairage de la chaussée. Les services industriels de la Ville de Neuchâtel avaient installé provisoirement, sur une longueur de 150 m. environ, des poteaux équipés de réflecteurs qui étaient munis de nouvelles lampes à vapeur de mercure corrigée par un enduit fluorescent. Le nouvel éclairage du quai Philippe-Godet comprend le reste d'une série de lampes semblables.

Cet essai avait pour but d'étudier l'éclairage qui sera installé sur la nouvelle route de Saint-Blaise, dont les travaux viennent de commencer. La preuve devait être apportée qu'il sera possible d'utiliser les futurs pylônes du frottybus No 1, implantés à 45 m. les uns des autres. Actuellement la distance prévue entre chaque lampe d'éclairage routier est généralement de 30 à 33 m. La démonstration a permis aux représentants des usagers de la route de constater que ces lampes — création récente de l'industrie — bien que distantes de 45 m. les unes des autres, dispersent sur la chaussée une nappe de lumière d'une grande intensité. La quantité de la lumière comme du reste l'éclairage plastique obtenu ne fatiguent pas la vue. Les tâches d'ombre ne sont pas importantes et il est possible d'apercevoir de loin n'importe quel obstacle. La comparaison entre ce nouvel éclairage et le système actuel des lampes au sodium, a fait apparaître les progrès considérables réalisés ces dernières années dans l'éclairage des routes. Les délégués des clubs d'automobilistes se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus au cours de cet essai et ont souhaité que l'on adopte, sur le nouveau secteur Monruz-Saint-Blaise, un éclairage qui contribue à réduire le risque des accidents nocturnes. Ils ont émis aussi l'avis que les véhicules devraient circuler, sur les routes éclairées, uniquement avec leurs feux de position.

Souhaitons enfin que l'agrandissement de la route Serrières-quai Philippe-Godet soit réalisé dans le plus bref délai possible, afin que cet important tronçon routier soit équipé lui aussi d'un éclairage moderne digne de l'entrée d'une ville de 30.000 habitants.

Aut tribunal de police

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Aut tribunal de police

Pour ivresse au volant un automobiliste est condamné à dix jours de prison

Présidé par M. B. Houriet, assisté de M. Jaeggi, greffier, le tribunal de police de Neuchâtel a tenu audience hier. Il a prononcé quelques condamnations pour de bénignes infractions à la L.A. et pour une contravention à la loi sur l'exercice de la pêche. En revanche, il a libéré K. d'une prévention de vol d'usage; K. avait été accusé par L. également prévenu, mais qui faisait défaut à l'audience; l'innocence de K. a pu être prouvée et c'est L. seul qui sera inculpé dans une prochaine audience.

Quelques exemples de la diminution des impôts cantonaux

(VOIR NOTRE ARTICLE EN PREMIERE PAGE)

Revenu imposable	Impôt dû 1		
	célibataire	marié	marié 2 enfants
	Fr.	Fr.	Fr.
3.000.— (loi actuelle)	37,80	11.—	3.—
2.000.— (projet)	18,50	2.—	2.—
Diminution	19,30 = 51,05%	9.— = 81,81%	1.— M. L. 1
4.000.— (loi actuelle)	64,90	41,90	4.—
3.000.— (projet)	37,80	11.—	3.—
Diminution	27,10 = 41,75%	30,90 = 73,74%	1.— M. L. 2
6.000.— (loi actuelle)	133,40	100,10	43,05
5.000.— (projet)	94,60	67,10	11.—
Diminution	38,80 = 29,08%	33.— = 32,96%	32,05 = 74,44%
8.000.— (loi actuelle)	216,20	187,45	129,95
7.000.— (projet)	172,50	143,75	82,50
Diminution	43,70 = 20,21%	43,70 = 23,31%	47,45 = 36,51%
10.000.— (loi actuelle)	317,40	288,65	231,15
9.000.— (projet)	264,50	235,75	178,25
Diminution	52,90 = 16,66%	52,90 = 18,32%	52,90 = 22,88%
15.000.— (loi actuelle)	654,35	625,60	568,10
14.000.— (projet)	577,30	548,55	491,05
Diminution	77,05 = 11,77%	77,05 = 12,31%	77,05 = 13,56%
20.000.— (loi actuelle)	1.092,50	1.063,75	1.006,25
19.000.— (projet)	988,20	969,45	911,95
Diminution	94,30 = 8,63%	94,30 = 8,86%	94,30 = 9,37%
50.000.— (loi actuelle)	4.312,50	4.283,75	4.226,25
49.000.— (projet)	4.204,40	4.175,65	4.118,15
Diminution	108,10 = 2,50%	108,10 = 2,52%	108,10 = 2,55%

1 Impôt direct cantonal + contribution aux charges sociales.
2 Minimum légal.

Ce tableau donne les diminutions de la charge fiscale, en pour-cent, pour des revenus imposables variant de 3000 fr. à 50.000 fr. On s'aperçoit que si la réduction est sensible pour les petits revenus, elle diminue progressivement. Elle est, pour un contribuable marié sans enfant, de 81,81 % pour un revenu de 3000 fr., mais de 2,52 % pour un revenu de 50.000 fr.

Eléments imposables	Impôt dû 1					
	Célibataire		Marié		Marié 2 enfants	
	Loi actuelle	Projet	Loi actuelle	Projet	Loi actuelle	Projet
Fortune 50.000 (40.000 ?)	Fr. 96,50	Fr. 72,50	Fr. 96,50	Fr. 72,50	Fr. 95,50	Fr. 72,50
Revenu 3% 1.500 (500 ?)	12.—	3.—	12.—	3.—	12.—	3.—
Déduction charges famille . . .	108,50	75,50	108,50	75,50	108,50	75,50
Impôt direct	—	—	25.—	25.—	75.—	75.—
Charges sociales	108,50	75,50	83,50	50,50	33,50	2.—
Total	124,80	83,05	91,85	55,55	35,20	2.—
Diminution	41,75 = 33,45%	36,30 = 39,52%	33,20 = 94,31%			
Fortune 100.000 (90.000 ?)	246,50	213,50	246,50	213,50	246,50	213,50
Revenu 3% 3.000 (2.000 ?)	36.—	18,50	36.—	18,50	36.—	18,50
Déduction charges famille . . .	282,50	232.—	282,50	232.—	282,50	232.—
Impôt direct	—	—	25.—	25.—	75.—	75.—
Charges sociales	282,50	232.—	257,50	207.—	207,50	157.—
Total	324,90	266,80	296,15	238,05	238,65	180,55
Diminution	58,10 = 17,88%	58,10 = 19,61%	58,10 = 24,34%			
Fortune 150.000 (140.000 ?)	438,50	396,50	438,50	396,50	438,50	396,50
Revenu 3% 4.500 (3.500 ?)	72,50	47,50	72,50	47,50	72,50	47,50
Déduction charges famille . . .	511.—	444.—	511.—	444.—	511.—	444.—
Impôt direct	—	—	25.—	25.—	75.—	75.—
Charges sociales	511.—	444.—	486.—	419.—	436.—	369.—
Total	587,65	510,60	558,90	481,85	501,40	424,35
Diminution	77,05 = 13,11%	77,05 = 13,78%	77,05 = 15,36%			
Fortune 200.000 (190.000 ?)	666,50	618,50	666,50	618,50	666,50	618,50
Revenu 3% 6.000 (5.000 ?)	116.—	86.—	116.—	86.—	116.—	86.—
Déduction charges famille . . .	782,50	704,50	782,50	704,50	782,50	704,50
Impôt direct	—	—	25.—	25.—	75.—	75.—
Charges sociales	782,50	704,50	757,50	679,50	707,50	629,50
Total	899,90	810,20	871,15	781,45	813,65	723,95
Diminution	89,70 = 9,96%	89,70 = 10,29%	89,70 = 11,02%			

1 Impôt direct cantonal + contribution aux charges sociales.
2 Eléments imposables selon le projet.

Ce tableau indique, pour des fortunes allant de 50.000 fr. à 200.000 fr., les diminutions d'impôts cantonaux. Le chiffre qui se trouve à côté du pourcentage, dans chaque exemple, correspond à la différence de l'impôt, calculé en francs, entre le régime actuel et celui du projet du Conseil d'Etat.

Monsieur et Madame Marcel Blanc-Mayor et leurs enfants Georgette et Pierre-André, à Missy;
Madame et Monsieur Philippe Thévoz-Blanc et leur petit Jacques, à Payerne;
Madame et Monsieur Adrien Mayor-Mayor, à Grandcour;
Madame et Monsieur Pierre Guignard-Mayor, à Lausanne;
Madame et Monsieur Charles Jaques-Mayor, et leurs enfants, à Grandcour;
Madame et Monsieur Henri Blanc-Blanc et leurs enfants, à Missy, Payerne et Pully;
Sœur Georgette Blanc, à Morges;
Madame et Monsieur Robert Monney-Blanc et leur fille, à Villars-le-Grand;
Monsieur et Madame Arthur Blanc-Gentizon et leurs enfants, à Missy;
Madame et Monsieur Paul Vincent-Blanc et leurs enfants, à Vallamand, à Morges, au Sentier;
Madame et Monsieur Fernand Thévoz-Blanc et leurs enfants, à Missy;
Monsieur et Madame Roger Blanc-Testuz et leurs enfants, à Missy; ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle et neveu,

René BLANC

que Dieu a rappelé à Lui dans sa 21me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Mets ton espoir en l'Eternel, car c'est en Lui que se trouve la misericorde.

Fs. 130 : 7.

L'ensevelissement aura lieu à Missy samedi 29 octobre 1955, à 14 heures.

Culte à 13 h. 30.

Monsieur Benjamin Girardier, à Peseux;
Monsieur et Madame René Girardier et famille, à Rolle et à Genève;
Madame veuve Ruth Hofer et sa fille, à Peseux et à Etoy;
Monsieur et Madame Alfred Zangger-Girardier, à Genève;
Monsieur et Madame Pierre Girardier, à Neuchâtel;
Mademoiselle Lucie Girardier, à Genève;
Monsieur et Madame Albert Girardier et famille, à Lausanne;
Mademoiselle Berthe Girardier, à Peseux;
Monsieur Robert Girardier, à Peseux, ainsi que les familles Girardier, Giroud, Béguin, Jacot, Buchilly, Vogel, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame GIRARDIER Marie

née GIROUD

que Dieu a reprise à Lui après de longues et pénibles souffrances, supportées avec courage et résignation, à l'âge de 85 ans.

J'éleve mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.

Fs. 121.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu, dans l'intimité de la famille, le vendredi 28 octobre, à 14 heures, à Peseux, avenue Fornaichon 21.

Culte pour la famille à 13 h. 30 au domicile mortuaire.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

Monsieur et Madame Alphonse Dorand-Junod et leurs fils, à Crassier s/Nyon;
Monsieur et Madame Simon Pfund-Junod et leurs fils, à Corcelles (Neuchâtel);
Monsieur et Madame Charles Junod, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges JUNOD

leur cher père, grand-père, frère et parent que Dieu a repris à Lui subitement à l'âge de 76 ans.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 29 octobre, à 14 h. au cimetière de Corcelles.

Culte pour la famille à 13 h. 30 au